**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX**
**MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**

United Nations Peacebuilding

# DOCUMENT DE PROJET DU PBF

| | |
|---|---|
| **Pays :** Haiti | |
| **TITRE DU PROJET :** Fanm Djanm pou Lapè ak Rekonsilyasyon<br>**NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :** | |
| **Modalité de financement du PBF :**<br>☒ IRF<br>☐ PRF | **Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :**<br>☐ Fonds d'affectation spéciale national<br>☐ Fonds d'affectation spéciale régional<br>**Nom du fonds d'affectation spéciale :** |
| **Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :**<br>• Concern Worldwide, ONGI<br>• Nèges Mawon, OSC (organisation locale des femmes)<br>• Communauté des Médiateurs pour la Paix en Haïti et dans la Caraïbe (CMPC), OSC<br>• Institut de Développement Personnel et Organisationnel (IDEO), Fondation locale<br><br>**Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux: spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :**<br>• 20 OCB, associations de femmes et groupes de jeunes (pré-identifiés qui seront finalement sélectionnés au début de l'Action)<br>• Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique<br>• Le Ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes | |
| **Durée du projet en mois[1] :** 24 mois (18 mois + 6 mois et 3 semaines NCE)<br>Nouvelle date de fin du projet : 31 Mars 2024<br>**Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :** Cité Soleil, Port-au-Prince (La Saline), Delmas (Saint Martin) | |
| **Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**<br>☒ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[2]<br>☐ Initiative de promotion des jeunes[3]<br>☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)<br>☐ Projet transfrontalier ou régional | |

[1] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.
[2] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).
[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

**Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :**
**CONCERN Worldwide:** $ 805,517.84
**Fondation IDEO/CMPC**: $ 281,472 **NEGES MAWON :** $ 213,010.16
**OCB/Association des femmes/Groupes des jeunes :** $ 200,000
**Total PBF : $ 1,500,000**

***Aucun argent ne sera acheminé par le biais de l'entité Concern Charity Trading CLG (company limited by guarantee).***

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

| **PBF 1ère tranche (35%) :** | **PBF 2ème tranche* (35%) :** | **PBF 3ème tranche* (30%) :** |
|---|---|---|
| Concern Worldwide : $ 525,000 | Concern Worldwide: $525,000 | Concern Worldwide : $ 450,000 |

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**
L'action vise à renforcer les dynamiques communautaires pour la consolidation de la paix en réduisant les conflits violents et les incidences de violences basées sur le genre, à travers des initiatives collectives de médiation, et de santé mentale menées par des femmes et des jeunes à Cité Soleil, Saint Martin et La Saline. L'action se focalisera, à travers une approche communautaire, à contribuer à l'élimination des barrières aux différents facteurs de consolidation de la paix au sein des populations des zones ciblées. Ces barrières inclues la faible cohésion sociale et la représentation limitée des "narratifs" des femmes et des jeunes dans la mémoire collective lié au conflit, les inégalités de genre, les traumatismes individuels et collectifs et une *culture* de la guerre et de la violence. L'action consistera en un soutien pour la gestion des traumas ; le renforcement de la participation et du leadership des femmes et des jeunes dans les processus de transformation des conflits inter et intra-communautaires; ainsi qu'un travail communautaire autour de la mémoire collective du conflit et des violences faites aux femmes et aux jeunes, et l'engagement des membres des communautés, particulièrement les femmes et les jeunes, en tant que médiateur(rices) de paix. Ceci va contribuer à créer une mémoire collective plus positive, inclusive des femmes et des jeunes et qui rapproche les différents membres de la communauté tout en leur reconnaissant leur rôle, leur place et leur histoire. Ce projet est le résultat d'une large consultation avec les représentant(e)s des communautés et sera géré par Concern et mis en œuvre par 4 partenaires qui, à leur tour, travailleront main dans la main avec les organisations communautaires. La stratégie de mise en œuvre du projet est conçue pour assurer la capacité de la communauté bien au-delà de la fin du projet et sa forte orientation communautaire est complémentaire à d'autres actions existantes et proposées visant à renforcer la capacité institutionnelle autour de la santé mentale.

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**
Le projet a été construit avec des membres et des représentant(e)s des communautés et notamment des femmes et des jeunes (15-24 ans) afin de favoriser l'appropriation du projet, qui sera également implémenté et évalué avec et par les communautés, au travers, notamment, des comités de consultations de jeunes et de femmes. Ainsi, 6 consultations communautaires ont été menés avec la participation de 27 femmes et 18 hommes, dont 2 consultations avec des jeunes femmes (entre 15 et 21), 2 consultations avec des femmes plus âgées (de 24 - 35), 1 consultation avec des hommes (et jeunes hommes) et 1 consultation avec des leaders (femmes et hommes) de La Saline. Des représentantes des associations de femmes, groupes de jeunes et Organisations de Base Communautaire (OCB) ont aussi participé aux consultations. Le Ministère de la Jeunesse, du Sport et

de l'Action Civique (MJSAC) a été consulté pour assurer la prise en compte de leur expertise technique et l'aliénation du projet avec les stratégies et plans nationaux.
Le projet a été conçu sur la base des expériences et leçons apprises des projets de promotion de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix de Concern, IDEO, Nègès Mawon et CMPC, ainsi que sur l'analyse des violences basées sur le genre à Cité Soleil (Concern, Janvier 2020) et l'analyse du conflit à Cité Soleil (Concern, révision Août 2020 et révision Septembre 2021).

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[4] :** Score 3
Spécifiez le pourcentage **(%)** et le montant **($)** du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 92.31%

**Expliquez *brièvement* par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[5] :**
Le cœur de ce projet est axé sur l'autonomisation et la reconnaissance des femmes dans les initiatives de consolidation de la paix par le renforcement des capacités en matière de médiation, de soins psychosociaux communautaires, de redevabilité sociale et autres. En effet l'Action vise le renforcement du bien-être et des capacités des femmes à participer et à diriger les processus de consolidation de la paix dans leurs communautés et est conçu pour accompagner ces activités sur le plan technique et financier tout en renforçant les structures et les processus communautaires existants pour en assurer la continuité. Les histoires des femmes seront reconnues et valorisées comme une partie essentielle de la mémoire collective par les communautés et des barrières à la participation des femmes dans l'espace public en général et à jouer un rôle dans la promotion de la paix en particulier seront adressées. L'analyse des conflits inclut une évaluation du rôle (actif et passif) des jeunes femmes et hommes, ainsi que des besoins et risques auxquels ils et elles font face dans les trois zones ciblées. Une analyse des violences basées sur le genre à Cité Soleil et une analyse des barrières à la participation des jeunes femmes informent l'action. Sur cette base les besoins spécifiques des jeunes femmes et hommes ont été pris en considération dans la conception et le séquençage des activités.

**Degré de risque du projet[6] :** 1

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[7])** : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue :
- Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces (Notamment : 16.1 ; 16.2 ; 16.7)
- Objectif 5: Égalité entre les sexes (Notamment : 5.1 ; 5.2 ; 5.5)
- Objectif 3: Bonne santé et bien-être (Notamment : 3.4 ; 3.5)

---

[4] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).
[5] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre
[6] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats
[7] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

| | |
|---|---|
| **Type de demande :**<br><br>**Nouveau projet :**<br>**Révision de projet :** ☒ | **Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**<br><br>**Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois et 3 semaines<br>**Changement de résultat / sujet :** ☐<br>**Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☒<br>**Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :<br>**USD XXXXX**<br><br>**Brève justification de la révision:**<br><br>*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*<br><br>La révision du projet consiste en une demande de modification du budget et une extension de 6 mois et 3 semaines en raison des retards dus aux changements radicaux de la situation socio-politique en Haiti ainsi que de la dynamique du conflit. Depuis le début du projet, nous avons été confrontés à une aggravation du conflit armé impliquant une augmentation de la violence, des déplacements internes et des changements dans les relations entre les différents secteurs et groupes armés. Cela a conduit à des pics de violence comme l'assassinat du représentant du groupe armé de La Saline (Serge Junior Alectis, alias "Ti Junior"), en Novembre 2022, attaques de groupes armés qui ont eu pour conséquence de nombreuses maisons brûlées et des déplacements, affectant aussi nos participant.e.s, à Saint Martin et à Bel Air (mars 2023) et conflit entre le G-9 et le G-PEP affectant l'accès de la population du littorale de Cité Soleil à la nourriture et à l'eau.<br><br>Le Pays lock, une série de manifestations, de barricades, de grèves, de pillages et d'actes de violence a aussi entraîné un accès restreint aux communautés de mise en œuvre du projet (et aux bureaux de Concern et des partenaires) entre le 12 septembre et le début du mois de novembre, une augmentation de l'inflation et du coût des biens et des services, un accès difficile à l'eau, à l'argent liquide et à certaines denrées alimentaires, une augmentation de la violence et la propagation de cas de choléra (en particulier dans nos zones d'intervention).<br><br>Ce contexte a également généré des changements dans les facteurs pour et contre la paix en raison de changements dans les |

| | |
|---|---|
| | dynamiques de pouvoir et les intérêts politiques et économiques des différents acteurs armés et non armés et des secteurs économiques et politiques, qui nécessitent une analyse afin d'adapter les processus de paix en cours.<br><br>Bien que le projet ait réussi à s'adapter à la situation et à poursuivre les activités grâce à nos ressources communautaires qui continuent à suivre et à soutenir les activités même à des moments où l'accès est difficile et grâce à une programmation adaptative, nous sommes actuellement confrontés à des retards.<br><br>La modification de l'allocation budgétaire entre résultats, nous permettra de réaffecter certaines économies et surtout certaines lignes de gestion d'activités pour assurer l'extension du projet ainsi que le renforcement de l'effet catalytique. Nous allons adapter notre stratégie de sortie pour renforcer la structuration et le renforcement des processus communautaires qui ont vu le jour grâce au projet. Ces changements n'affecteront pas les activités et les résultats du projet. |

## SIGNATURES DU PROJET :

| AGENCE RECIPIENDAIRE[8] | Représentant du gouvernement national |
|---|---|
| *Nom :* [redacted]<br>*Signature* [redacted]<br>*Nom de l'agence :* Jean Y. KLADSTRUP<br>*Date et visa :* Directrice Pays | *Nom :* Mic[redacted]<br>*Signature* [redacted]<br>*Titre :* Directeur de Jeunesse<br>*Date et visa :* 15/09/2023 |
| **Coordonnatrice résidente** | **Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** |
| *Nom :* ***Ulrika Richardson***<br>*Signature* [redacted]<br>*Titre : Coordonnatrice résidente*<br>*Date et visa :* 11/10/23 | Elizabeth Spehar for<br>*Signature* [redacted]<br>Sous-Secrétaire general pour l'appui à la consolidation de la paix<br>*Date et visa :* 23 oct 2023 |

[8] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

**I- Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)**

**a) Conclusions principales de l'analyse de conflit: Les cycles de violence en Haïti atteignent des niveaux chroniques.** Les bouleversements politiques et sociaux récurrents et la dégradation économique croissante ont contribué à créer un contexte où la violence et les conflits se sont profondément ancrés dans le tissu et la politique de la société haïtienne. La violence structurelle et les inégalités croissantes continuent de marginaliser les femmes et les jeunes, les rendant encore plus vulnérables aux impacts négatifs du conflit et les laissant en marge des efforts et des initiatives de consolidation de la paix. La situation s'est particulièrement aggravée depuis les années 2004-2007 à Port-au-Prince avec la dégradation de la situation socio-économique et les tensions politiques liées au coup d'état, suivi par un pic en 2017 (élections contestées) et en novembre 2018 (massacre à La Saline). Le contexte a connu un changement important en juin 2020 avec l'émergence d'une alliance entre certains groupes armés de de Port-au-Prince nommé G-9[9], se constituer en acteur politique. Les frontières de contrôle et les espaces géographiques du conflit entre le G-9 et d'autres groupes armés [10] évoluent constamment avec les luttes de pouvoir et conflits armés réguliers. L'assassinat récent du président haïtien et le règne d'un gouvernement de facto, combinés aux bouleversements économiques et sociaux, contribuent à la montée des conflits.

Plusieurs **types de conflit** (interalliés, interdépendants) ont été identifiés.[11] **A. *Conflits pour le pouvoir politique et économique*** par le biais du contrôle des ressources et des institutions, et le contrôle des centres de votes. Les secteurs politiques et économiques influencent et financent les groupes armés tandis que les groupes armés demandent de pouvoir politique.[12] **B. *Conflits interpersonnels*** entre des chefs ou des membres de groupes armés ainsi que la population; **C. *Conflit entre groupes armés*** en compétition pour le contrôle des ressources économiques (tel que le port, la route, le marché, etc.), politiques, sociales et territoriales ; **D. *Conflits historiques inter-quartiers*** basés sur des oppositions et évènements historiques entre le haut et le bas Cité Soleil, le haut et bas Saint Martin, le quartier de La Saline et Fò Tou Won ayant une incidence sur la mémoire collective et l'identité des populations. **E. *Conflits liés aux inégalités femmes-hommes* et en conséquence aux violences basées sur le genre (VBG)** Les femmes, et particulièrement les jeunes femmes, sont doublement impactées, à l'extérieur des foyers par les violences directes dues au conflit et les violences subies au niveau domestique[13]. Ce projet vise notamment à renforcer des dynamiques et structures communautaires qui adressent des **facteurs contre la paix** : **1.-La faible cohésion sociale et la représentation limitée de la place des femmes et des jeunes dans la mémoire collective :** L'affaissement du tissu social dû notamment aux déplacements forcés causés par les violences et les situations socio-économiques ; les rancœurs et conflits personnels avec ou entre membres de groupes armés, l'érosion des liens communautaires en raison des risques liés aux déplacements entre quartiers en conflit ; la méfiance intra et intercommunautaire et la suspicion d'espions potentiels de groupes armés ; le trauma collectif et intergénérationnel et la propagation d'une culture de violence. La peur généralisée et le contrôle des groupes armés affectent la confiance et la résilience ainsi que les liens traditionnels de soutien au sein des familles et des communautés. Par ailleurs, les "narratifs" du conflit, contrôlés par les groupes dominants avec plus d'accès au pouvoir, perpétuent un système dans lequel les histoires des femmes et des

[9] Groupe « G9 an Fanmi » (alliés et familles)

[10] Tels que G-Pèp, une coalition des groupes armés qui s'oppose à G9

[11] Analyse de conflit réalisé par Concern à Cité Soleil en Juliet et Août 2020

[12] Le G-9 revendique une représentation politique et officielle. Il y a des nouvelles qui établissent un lien entre certains membres du G-9 et le pouvoir et parti politique actuellement en place

Analyse de conflit réalisé par Concern à Cité Soleil en Juliet et Août 2020

jeunes, y inclut l'impact du conflit sur ces groupes mais aussi leurs histoires de résistance, sont peu documentés, valorisées et reconnues comme des outils de consolidation de la paix. **2.- Inégalité des rapports de force entre les hommes et les femmes** qui accroît la violence (notamment la violence basée sur le genre - VBG) : La VBG est une arme de guerre, légitimée par des normes patriarcales qui normalisent et valorisent la violence comme moyen de domination. De plus, les chefs des groupes armés exercent leur pouvoir afin d'imposer des abus sexuels. Selon l'analyse de genre réalisée par Concern en mars 2021, les violences subies par les habitants de Cité Soleil se répartissent comme suit : 50,16% de violences physiques, 27,1% de violences verbales et 6,43% de violences sexuelles. Ceci est renforcé par un environnement qui provoque un important taux d'abandon de la prise en charge et faible disponibilité et accès aux services de protection, ainsi qu'une réalité matérielle et quotidienne qui favorise la renonciation à chercher justice et à sortir du cycle de la violence. De plus, les femmes font face à des barrières d'accès aux moyens de subsistance et au marché du travail. **3.- Traumatismes :** Les traumatismes et la violence sont les conséquences et les causes des conflits, créant des cycles vicieux. Ces traumatismes affectent la santé mentale des personnes et peuvent entraîner la reproduction d'un système de violences. De même, la normalisation de la violence comme outil de résolution des conflits a été intériorisée au niveau individuel, familial, communautaire et sociétal. Les leaders communautaires sont particulièrement affectés par les traumatismes et craignent les tentatives d'intimidation et de violences physiques. **4.-Culture de la guerre et de la violence:** L'Éducation sociale et communautaire dans les zones ciblées est basée sur la résolution violente des conflits, annihilant les espaces de médiation et de confiance et créant des obstacles à la connaissance et la reconnaissance de l'autre et de soi-même. A cela s'ajoute un sentiment d'impuissance de la communauté et un sentiment d'exclusion des jeunes dans le processus de développement et de consolidation de la paix, qui considèrent être « délaissés par les autorités ».

Le projet va renforcer des **dynamiques communautaires <u>pour la paix</u>** : **1.-Capacités et processus de consolidation de la paix communautaires inclusifs**. Il existe des organisations communautaires dirigées par des femmes et des jeunes[14] axées sur la résolution pacifique des conflits, la protection des enfants/jeunes et la promotion de la cohésion sociale. Il y a aussi des liens familiaux, amicaux, communautaires, identitaires, culturels, historiques et économiques entre membres de quartiers en conflits qui ne font pas partie des groupes armés et qui peuvent être des relais du dialogue entre quartiers au-delà des frontières **2.- Le rôle des femmes dans la préservation et la transmission des savoirs :** Pratiques culturelles haïtiennes favorisant le partage de connaissance et l'écoute de femmes âgées et l'influence des femmes sur la génération future. Il y a aussi des structures et rituelles traditionnelles de résilience communautaire, tels que l'église, le marché comme un espace de rencontre, groupes de femmes et des jeunes « Baz, Staff ou Team » et des rituels du vaudouisme.

<u>Les **Acteurs des conflits:**</u> **1.-Les groupes armés[15]** *<u>Intérêts</u>*: accès et contrôle des ressources économiques, humaines, territoriales et politiques ; légitimiser et assurer la reconnaissance de leur autorité ; assurer la sécurité physique, économique et sociale des membres. *<u>Source de Pouvoir:</u>* ressources économiques à travers le secteur économique, politique, la diaspora et les communautés (taxes informelles forcées, kidnapping, etc.) ; ressources sociales et humaines à travers leur reconnaissance comme chefs *<u>Moteur / frein au conflit:</u>* Peu de volonté de participer à la consolidation de la paix, primauté des intérêts des groupes armés sur les intérêts de la

[14] Tels que Kòdinasyon Fanm Viktim Site Solèy, Ann Bati yon lot Kominote nan Devlopman ak Lapè, Regroupement des Jeunes pour le Developpement Educatif et Socio-culturel, Organisation pour la Rénovation de la Zone de Cite Soleil

[15] Bien que les groupes armés soit ici représentés comme un bloque parmi eux il y a des intérêts, sources de pouvoir, moteurs et freins du conflit et alliances différents selon le groupe, sa stratégie et la zone. Il y a aussi des positionnes différents (soldats, lieutenants, etc.) ainsi qu'une augmentation de la présence des femmes. Les groupes sont composées majoritairement par des jeunes.

population, discours politiques pour gagner en légitimité. **2.-Secteur politique[16]**. *Intérêts:* Élargir leur influence, garantir le pouvoir et positions d'autorité qui s'accompagne d'immunité législative[17], contrôler les structures étatiques, les territoires et les budgets, contrôler plus de groupes armés et donc de ressources humaines et de moyens d'influence et de pressions sur les concurrents et les populations. *Source de pouvoir:* positionnement et autorité, accès au capital (du secteur privé ou de l'état), accès au pouvoir étatique, capacité à mobiliser la population et les groupes armés. *Moteur / frein au conflit:* Corruption, intérêts personnels qui priment, peu d'investissements dans les quartiers les plus vulnérables, et de capacités d'accès aux zones de conflits. **3.-Secteur économique[18]** *Intérêts:* assurer les intérêts économiques et la protection du secteur privé, de leurs entreprises et de leurs dirigeant(e)s, influencer les politiques publiques, augmenter leurs parts de marché et leur zone d'influence, contribuer au développement économique de leur secteur. *Source de pouvoir:* accès et mobilisation des fonds financiers, contrôle de ports et aéroports, contrôle et financement des groupes armés et de certains membres du secteur politique, achat et vente des armes, corruption. *Moteur / frein au conflit:* participation dans la consolidation de la paix s'il y a un intérêt financier. **4.-Jeunes filles / jeunes garçons :** *Intérêts:* Les jeunes ont peu de possibilités d'épanouissement, accès aux opportunités économiques et à la prise de décision dans leurs communautés, et aux espaces de confiance et de loisirs est réduit. *Capacités d'action:* Engagement et volonté des jeunes; capacités de mobilisation et innovation ; réseaux et groupes de jeunes avec accès à des compétences et outils de consolidations de la paix[19]. *Barrières:* Sentiment d'impuissance ; contrôle par des groupes armés ; peur de devenir une cible des groupes armés ; normes sociales qui limitent la participation des jeunes; environnement empreints de violence, modèle de masculinité toxique. **5.-Femmes/Hommes (leaders communautaires).** *Intérêts:* consolidation de la paix et développement communautaire, encadrement de la nouvelle génération (notamment les femmes dans le rôle traditionnel d'éducation des enfants). *Capacités d'action:* Capacités de mobilisation et de médiation, connaissance du contexte et de la relation; influence et capacités des femmes, incluant des femmes soldats, femmes de soldats et leaders, à transformer les conflits et influencer positivement les jeunes; réseaux de femmes déjà accompagnés[20]. *Barrières:* sentiment d'impuissance; le modèle de leadership violent qui prime limitant l'influence d'autres leaders ; non reconnaissances des capacités des jeunes et des femmes, des modèles de masculinités qui valorisent la violence, VBG. **6.-Organisations de la Société Civile (OCB).** *Intérêts:* réduction de la violence, participation et prise de décision dans le développement local et national, participation à la consolidation de la paix, accès à plus de ressources et capacités pour promouvoir des changements positifs, services et institutions étatiques accessibles, fonctionnels et équitables. *Capacités d'action:* projets dans leur communauté, mobilisation, connaissances des dynamiques communautaires, relations avec autres OCB, renforcement de capacités des jeunes aux outils et processus de paix[21]. *Barrières:* contrôle des groupe armés et valorisation du modèle violent de leadership, de-légitimation de quelques OCBs comme appuyant des groupes armés, quasi absence de participation des femmes au sein des OCBs.

---

[16] Il y a aussi toute une série d'acteurs inclus dans cette bloque tels que des candidats aux élections, les partis politiques, des institutions étatiques, les élus (au niveau communautaire, municipale, départementale, communale, national), l'état central, des ex députés, les chefs de partis. Il faut aussi distinguer les pouvoirs pro-gouvernementaux et l'opposition

[17] Une immunité totale contre toute poursuite judiciaire est accordé aux membres du Parlement et à d'autres bureaux.

[18] Notamment les propriétaires des entreprises au niveau locale, régionale et national tel que MEVS – BIGGIO – BOULOS – TI TONY – DANIEL ROUZIER – DIMITRI VORBE – BAUSSAN

[19] Construit sur la base du projet actuel : Semans Lapè

[20] Construit sur la base du projet actuel : Semans Lapè

[21] Construit sur la base du projet actuel : Semans Lapè

**b) Description de la façon dont le projet s'aligne avec les cadres stratégiques gouvernementaux et des NU existants:** Les activités proposées s'inscrivent dans le cadre des stratégies établies par le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) dans son plan national de lutte contre les violences envers les femmes pour 2017-2027, notamment en ce qui concerne la 1.- stratégie de renforcement des partenaires; 2.- la systématisation des cadres de référence et de la formation, et 3.- l'éducation aux droits humains. De même, le projet est aligné au Plan Stratégique de Développement d'Haïti, notamment en ce qui concerne le programme 3.6, *assurer le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse,* (et notamment le sous-programme de protection et de développement de la jeunesse) et le programme 3.9, *assurer l'égalité de genre.* Enfin, le projet s'inscrit également dans le cadre des priorités du PBF selon sa stratégie 2020-2024 : 1-. Favoriser l'inclusion à travers l'autonomisation des jeunes et des femmes; et 2.- Faciliter les transitions, surtout dans les pays qui connaissent des transitions entre des configurations d'opérations d'ONU, tels que Haïti (transition entre la MINUJUSTH et le BINUH). L'action va contribuer aux Objectifs de Développement Durable : ODD 3 « Bonne santé et bien-être » en renforçant des structures psychosociales communautaires ; ODD 5 « Egalité entre les sexes » à travers l'inclusion importante des femmes et jeunes filles ; et ODD 16 « Paix, Justice et Institutions efficaces » en favorisant le dialogue à tous les niveaux et en développant les capacités des organisations locales. Avec environ 46% de son budget bénéficiant directement à 3 organisations locales et OBCs, l'Action est définie et en grande partie mise en œuvre par des acteurs locaux, en s'efforçant à renforcer la capacité locale à poursuivre les actions proposées au-delà de la date de fin du projet.

**c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention.** Le projet s'appuiera sur le projet actuel financé par le PBF, *Semans lapè,* en continuant à renforcer les dialogues de paix et le leadership des jeunes, dans le processus de construction de la paix. Il s'agira ensuite de compléter en matière de services psychosociaux, de reconnaissance des histoires des femmes et de leurs capacités en tant que médiatrices de paix. En outre, le projet complémente les autres initiatives financées par le PBF en Haïti, en particulier "Réduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline" (UNOPS) par le partage, renforcement et création des liens entre des approches similaires, ainsi que des approches innovantes propres à chaque organisation et contexte. Ainsi que la propostion« *Promotion de la Cohésion Sociale…*»[22] (UNWomen)[23]. Les structures et réseau communautaires renforcés dans l'Action (par ex. les encadreuses SPC et médiatrices pour la paix) sont complémentaire aux services de santé mentale cibles dans le projet de UNWomen ainsi que les espaces de dialogue formel qui seront renforcés a Cité Soleil.

| Nom du projet | Donateur/budget | Orientation du projet | Différence / complémentarité |
|---|---|---|---|
| Bâtir l'espoir et développer les opportunités en Haïti (Concern) | Irish Aid/ €5,386,753 / (6 ans) 01/2017-12/2022 | Contribuer à la résilience communautaire et la mitigation des conflits à Cite Soleil | L'action proposée met l'accent sur les aspects de genre et protection identifiés dans le cadre de ce projet. |
| Semans lapè (Concern) | PBF / $1,500,000.00/ 18 mois | Promouvoir une nouvelle leadership non-violent qui inclut la participation active | Combler les lacunes en matière de services psychosociaux, reconnaissance et de renforcement |

[22] Proposition de UNWomen/OMS/Fondation Tya a PBF : « Promotion de la Cohésion Sociale… pour le renforcement de la Santé Mentale et du Bien-être psychosociale des femmes et des filles dans le contexte d'insécurité et d'instabilité politique en Haiti »

[23] Les deux projets propose de travailler à Cité Soleil et spécifiquement à Belekou, Rapatriés et 3BB (en plus de Sarthe qui ne fait pas partie des zones d'intervention de Fanm Djanm).

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | des jeunes dans les efforts de consolidation de la paix | des femmes et de leurs capacités en tant que médiatrices de paix. |

**II.-Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)**

**a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet :**

*Objectif* : *Les conflits violents et incidences de violence basée sur le genre sont réduits à travers des initiatives collectives de médiation et de santé mentale menées par des femmes et des jeunes à Cité Soleil, Saint Martin et La Saline.*

Afin d'atteindre cet objectif, trois champs d'actions seront mis en œuvre. En premier lieu, soutien en matière de santé mentale pour la guérison de traumas (liés à la violence, incluant la VBG) et le renforcement d'une culture de résolution des conflits non-violents et des structures de résilience communautaire à travers un soutien psychosocial individuel et collectif (Résultat 1). Ensuite, le renforcement de la participation et du leadership des femmes et des jeunes dans les processus de transformation des conflits inter et intra-communautaires, ainsi que la reconstruction d'une mémoire collective sur le conflit et sur les violences faites aux femmes et aux jeunes par le bais de la promotion de mécanismes de résolutions de conflits alternatifs et non violents au sein des communautés (Résultat 2). Et troisièmement, l'engagement des citoyen(ne)s de paix, tant au sein des communautés et qu'auprès d'acteurs externes tels que le secteur politique, économique et la société civile, dans la reconnaissance des narratifs des femmes et des jeunes impactés par le conflit et dans la non-répétition de la violence (Résultat 3).

b) Fournissez une **« théorie du changement » au niveau du projet**

**SI** les communautés affectées par le conflit à Cité Soleil, Saint Martin et La Saline, notamment les femmes et les jeunes, ont accès au soutien psychosocial et **SI** les femmes et les jeunes affectées par le conflit dans et entre les quartiers, dirigent et participent activement aux processus de médiation collective et de construction d'une mémoire collective donnant une voix aux expériences féminines et de la jeunesse partagées du conflit, **ALORS** une compréhension commune sera promue entre des parties prenantes, la confiance inter et intracommunautaire sera renforcée dans le but de fortifier la cohésion sociale qui transformera et préviendra les conflits et les femmes seront moins exposées à la violence, notamment VBG. L'accès des femmes, des hommes et des jeunes aux soins psychosociaux les aidera à traiter leurs propres traumatismes, ce qui les rendra plus capables à s'engager de manière constructive dans les processus de guérison et de médiation au niveau communautaire, puisqu'ils auront déjà commencé à traiter leurs **traumatismes** individuels. Les processus de dialogue et de médiation communautaires incluant différents acteurs (femmes, jeunes et autres) créeront un espace, une structure et renforceront les capacités communautaires autour de la (re)construction d'une mémoire collective. Une **mémoire collective** et la reconnaissance de l'expérience partagée et de l'impact de la violence parmi les communautés, plus précisément l'impact de la violence sur les femmes et les jeunes, qui inclura les groupes armés opposés ou les habitants des zones contrôlées par les groupes opposés, contribueront à un sentiment d'unité et de reconnaissance de la similitude qui renforcera **la cohésion sociale** et réduira la violence dans la mesure où la notion de se voir dans l'autre le rendra moins susceptible d'attaquer l'autre. Le rôle central des femmes et des jeunes dans ces processus communautaires servira à améliorer **l'inégalité des rapports de force entre les hommes et les femmes,** en valorisant le rôle et la capacité des femmes, et à accroître la reconnaissance des femmes et des jeunes comme acteurs clés des processus communautaires et de la consolidation de la paix; Ceci tout en augmentant la visibilité de ce processus et de l'impact de la violence sur les femmes et les jeunes afin de mobiliser une prise de conscience et un engagement des secteurs politiques, économiques et de la société civile dans la consolidation de la paix au niveau communautaire et national.

a) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet**

**Résultat 1 :** *La résilience et capacité à transformer les conflits des communautés cibles et en particulier des femmes et jeunes sont renforcées, à travers un soutien psychosocial individuel et collectif à base communautaire, mené par un groupe de psychologues et un réseau de femmes formées*

Ce résultat est orienté par une méthodologie tripartite, avec un support psychosocial individuel, de groupe et communautaire. Une prise en charge des hommes et des femmes de troubles de stress post-traumatique et des traumatismes et un accompagnement de femmes survivantes de violence avec une approche de paires (marrainage) seront fournis (P1.1 ). La prise en charge individuelle des troubles de stress post-traumatique et des traumatismes liés aux conflits, ainsi que les groupes de soutien psychosocial, seront assurés par des services psychologiques spécialisés de IDEO. Une approche d'accompagnement multidimensionnel entre pairs (« marrainage ») entre survivantes de VBG sera fournis par Neges Mawon. Au niveau communautaire, les structures et mécanismes communautaires pour la cohésion sociale, la résilience et le bien-être psychosocial seront renforces par le biais de la mise en place d'un réseau de femmes en soutien psychosocial communautaire (SPC) (P 1.2)

Un réseau de femmes encadreuses, formées en soutien psychosocial communautaire (SPC), seront accompagnés dans la réalisation des activités socio-relationnelles et culturelles ciblant de femmes affectées par le conflit (défenseuses des droits, femmes en relation avec un membre d'un groupe armé et autres) ainsi que les hommes, principalement les jeunes hommes les plus touchés par le conflit. Pour ce faire, une analyse des structures et traditions locales sera menée au préalable, ainsi qu'une analyse des risques de protection et des stratégies d'atténuation qui permettront d'identifier ce qui serait approprié pour les femmes d'entreprendre sans les mettre en danger. Le réseau de femmes fera aussi des référencements aux services spécialisés du projet ainsi qu'aux services disponibles par le biais d'une feuille de route de protection. Des mesures de confidentialité, non-victimisation, "safegarding" et gestion et protection de données seront prises en compte pour limiter le risque de nuire (« do not harm »)

**Résultat 2 :** *La mémoire collective des expériences de conflit et de la violence vécus par les femmes et jeunes, et de la confiance inter et intracommunautaire à travers des initiatives menées par des femmes et des jeunes touchés par la violence sont (re)construites.*

Dans un premier temps, la médiation, la confiance en soi et la transformation des conflits seront promues (P 2.1) a travers des séances de médiation et dialogue communautaire qui seront menées par la CMPC au sein des quartiers pour construire des relations de confiance et identifier des thématiques clés sur la base de la mise à jour de l'analyse du conflit ; par la suite, des séances intra quartiers auront lieu autour des conflits et de la cohésion sociale. Les processus de médiation vont supporter les participant(e)s à considérer les causes de la violence (hommes et femmes), et prendre conscience de leur rôle individuel et collectif. Ainsi, une formation de formatrices en médiation et éducation de paix sera conduite et s'adressera principalement aux défenseuses des droits, survivantes de VBG, femmes en relation avec un membre de groupe armé, femmes et jeunes femmes affectées par les conflits, et autres ce qui rendra les médiatrices de la paix mieux capacités et aptes à mieux gérer les conflits (P 2.2) tout en s'appuyant sur les principes du "do no harm" (ne pas nuire) afin d'éviter de faire peser un fardeau supplémentaire sur les survivants ou d'accentuer leurs vulnérabilités. La formation des médiatrices pour la paix sera pilotée à Cité Soleil où un accompagnement continu à longue terme sera assuré par d'autres projets de Concern apres la fin de cette Action. Entretemps, la culture de la paix, la masculinité positive, et la (re)construction de la mémoire collective seront promues au travers de l'accompagnement et co-financement de initiatives sociales, rituelles, éducatives, récréatives et artistiques (P 2.3).Ceci inclurera : (1)des initiatives pour la reconstruction de la mémoire collective et pour promouvoir la médiation, (2) l'engagement et

participation des hommes dans le renforcement de la reconnaissance des femmes comme agents de paix et aussi dans la reconnaissance des violences subies par les hommes dans le cadre du système patriarcal, sera encadré à travers des sessions de travail sur la masculinité positive. Enfin, l'accès des femmes aux ressources économiques sera renforcé à travers les associations d'épargne et crédit (AEC) (P2.4)

**Résultat 3** : *Les acteurs du secteur politique et de la société civile sont engagés dans la reconnaissance de l'impact du conflit, la garantie de non-répétition et la réparation*

L'engagement des communautés à promouvoir une culture de non-répétition de la violence et à reconnaitre l'impact du conflit sur les femmes grâce aux initiatives de redevabilité sociale variées et créatives sera promue (P 3.1) a travers un processus de redevabilité sociale variées et créatives basé sur les preuves pour promouvoir une reconnaissance de la part des secteurs politique et de la société civile. Le soutien psychosocial (premier axe) sera, renforcé par une formation en redevabilité sociale et citoyenneté de paix, fournira aux femmes et aux jeunes les outils nécessaires pour mener le plaidoyer et influencer la prise de décision. Pour pouvoir mieux engager des acteurs politiques des cadres des Ministeres MJSAC et MCFDF seront formé et impliquées dans les initatives de redevabilité sociale dans le but de renforcer les voies de communications entre les femmes, jeunes et populations touchées par le conflict et les instances étatiques. Enfin, le projet assurera la promotion d'espaces d'apprentissage, de réflexion, de participation communautaire et d'échange d'expériences (P 3.2). À cette fin, les jeunes et les femmes participeront à la prise de décision, à l'orientation et à la documentation du projet par le biais d'un comité de jeunes et d'un comité de femmes.

b) **Ciblage du projet**

**Zones Géographiques :** Cité Soleil (11 quartiers, 3 quartiers du haut Cité Soleil, 5 quartiers du bas Cité Soleil et 3 quartiers de La Plaine) ; Saint Martin (divisé en deux blocs Haut Saint Martin et Bas Saint Martin) et La Saline (bloc de La Saline et le bloc de Fò Tou Won). Ces trois zones métropolitaines voisines se trouvent dans les communes de Cité Soleil, Delmas, et Port-au-Prince et sont affectées par des conflits armés ; elles ont des liens étroits au niveau géographique, social et économique. Ainsi, le G-9 contrôle des blocs importants dans chaque zone et est en opposition avec la police et autres groupes armés qui a leur tour mettent en place des alliances et stratégies communes[24]. Ces zones comptent aussi des ressources économiques et politiques importantes pour le conflit tels que le marché de Croix des Bossales, le port Wharf Jérémie (Wharf Soleil n'est pas en fonctionnement pour le moment), la route Soleil 9 et la route Nationale 1, centres de votes et une population importante. Des évènements historiques importants ont aussi eu lieu dans ces zones comme la Massacre de La Saline (2018), l'assassinat de Ti Ougan (2019) et les interventions de la MINUSTAH et ont été pris encompte pour le ciblage géographique, renforcés par l'expérience et accessibilité de l'Action dans ces zones, ainsi, que les structures communautaires déjà renforcées et la construction des liens de confiance ce qui va aussi rendre possible l'implémentation du projet et la mitigation de risques. En outre, l'Action pourra assurer un suivi et continuité de certains processus, notamment à Cité Soleil, par son engagement à continuer à travailler dans cette zone et une coordination et complémentarité avec des autres projets et réseaux en place.

**Participant(e)s/"Bénéficiaires" - A.- 1580 femmes et 360 hommes survivant(e)s de violences :** Les personnes seront ciblées à travers des leaders communautaires, associations et réseaux des femmes, OCB, groupes de jeunes, facilitateurs/trices selon leur besoin et intérêt à participer dans un appui psychosocial. L'accent au niveau de la prise en charge individuelle et de groupe sera mis sur les femmes et les jeunes, mais les enfants pourront également participer

[24] Par exemple les "aganten": ressources humaines (soldats) qui se déplacent à un quartier allié pour appuyer à maintenir le control de la zone.

au soutien psychosocial, notamment dans le cadre du plan de support de la personne qui s'occupe de l'enfant, ainsi que les hommes. **B.- 103 encadreuses en soutien psychosocial communautaire (SPC) :** Parmi les personnes qui participent aux sessions psychosociales individuelles et de groupe et des leaders dans la communauté des femmes encadreuses seront identifiés selon l'intérêt, la disponibilité et l'engagement des participantes. **C.- 20 marraines :** Femmes survivant(e)s de VBG déjà identifiées et formées par Nègès Mawon et avec de l'expérience dans la matière. **D.- 64 médiatrices et 16 médiateurs pour la paix:** Leaders communautaires et personnes engagés ciblés à travers des notables, plateformes communautaires, OCBs, association de femmes et groupes de jeunes selon leur engagement, capacité, disponibilité, et intérêt à participer à une formation d'éducation pour la paix et mener des initiatives de médiation et mémoire collective **E.- 14 OCB et Association de Femmes :** A travers la mise à jour d'une cartographie (déjà réalisé dans le projet Semans Lape) des OCB et GJ actives dans les zones d'intervention et intéressées à implémenter des initiatives de médiation, mémoire collective et redevabilité sociale, seront appelées à participer dans un processus de sélection **F. 100 hommes:** Identifiés par les groupes de femmes formées en SPC ainsi que de leaders communautaires et membres de groupes armés, motivés à participer dans les sessions de travail de masculinité positive.

**Parties Prenantes A.- 1 Comité Consultatif de Jeunes (CCJ) et 1 Comité Consultatif de Femmes (CCF)** : Ces deux comités vont participer dans la prise de décisions du projet, l'orientation stratégique, l'évaluation et capitalisation du projet, le développement de stratégies face aux défis, les stratégies de redevabilité sociale et la documentation de la voix des jeunes et des femmes, entre autres objectifs qui seront définis par les membres. Le CCJ est déjà en place dans le cadre du projet Semans Lapè (PBF), et les CCF sera mise en place avec des femmes leaders engagés[25]. **B.- 1 Comité de Pilotage :** La participation active du Ministère de la Jeunesse, du Sport, et de l'Action Civile (MJSAC) et du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) dans le projet sera encadré dans un comité qui donnera l'orientation stratégique du projet, fera la suivi et adaptation du projet aux défis, la coordination avec des autres institutions et les plans stratégiques du gouvernement et assurera la visibilité et reconnaissance de la voix des jeunes et des femmes. **C.- Chef et membres des groupes armés**: Les chefs armés de quartiers cibles seront consultés et engagés dans l'Action. La manière de faire sera adaptée selon le contexte de chaque zones et via des liens et réseaux communautaires existants. L'engagement avec eux sera revu au début de l'Action du fait de l'extrême volatilité du conflit. **D. Représentants des secteurs communautaires, économiques, politiques** : Les partenaires de l'Action, sous le lead de Concern poursuivront le travail entamé de mobilisation et d'engagement des membres du secteur privé des affaires. Cette action renforcera les relations et l'engagement existants dans le cadre de l'actuel projet "Semans Lape", en particulier les membres des structures associatives regroupant les chambres de commerce, telles que : ADIH, AMCHAM, CCIH, ROTARY, CFHCI, Forum du Secteur Privé, etc. ; les acteurs communautaires et politiques les plus concernes et impliques par les activités de consolidation de paix, les fournisseurs de service connexes etc. qui seront également les groupes cibles de redevabilité sociale.

**Consultations Communautaires:** Cette Action est le produit d'une construction faite ensemble avec les communautés. En effet, 27 femmes et 18 hommes ont participé à 6 consultations communautaires avec des leaders et des marraines provenant des trois zones ciblées, où les stratégies, les activités, les risques et les acteurs du projet ont été définis. Les initiatives et processus ancrés dans la communauté, y compris les consultations communautaires en cours et l'analyse des conflits dans le cadre du projet "Semans Lape", ont

[25] Les femmes qui ont participé aux Consultations Communautaires et qui ont donc construit cette proposition avec L'Action seront notamment encouragés à faire partie du CCF.

également apporté des informations en temps réel et un contexte pertinent pour la conception de cette action.

## I. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre :** Le projet sera mis en œuvre par 4 partenaires qui travailleront main dans la main avec des OCB. **Concern** sera la cheffe de file et chargé de la coordination et de la gestion globale du projet en raison de son expérience dans les zones d'intervention, des liens avec des structures communautaires en place et des capacités au niveau des finances, des ressources humaines, des systèmes, du mécanisme de plaintes et de réponses, de MEAL et de la gestion des projets, ce qui pourra assurer une exécution de qualité. Concern travaille en Haïti depuis 1994, se concentrant sur l'amélioration des conditions de vie des ménages les plus vulnérables, et a mené des interventions en construction et consolidation de la paix dans les zones concernées. Concern est le responsable de l'accompagnement aux initiatives et processus de mémoire collective et de médiation, et des stratégies pour la redevabilité sociale, ainsi que l'accès des femmes aux ressources économiques (groupes AEC) et l'engagement des hommes (sessions sur la masculinité positive). Concern va également assurer les processus de coordination et apprentissage avec les comités de consultation, le comité de pilotage, et PBF. **Nègès Mawon** une organisation féministe haïtienne fondée en 2015 luttant contre les conséquences du système patriarcal sur les femmes; leur objectif est la libération de toutes les formes de violences et d'oppressions que subissent les filles et les femmes. Elles travaillent dans l'amélioration des conditions des femmes en Haïti et dans la promotion, la défense et le renforcement des droits des femmes. Nègès Mawon est responsable du programme de marrainage et du renforcement des espaces et stratégies de redevabilité sociale. **IDEO** est une fondation locale, établie en 2005 qui a pour mission de contribuer à l'établissement d'un climat de paix en Haïti en œuvrant au bien-être émotionnel et à la santé mentale des groupes vulnérables, en offrant des programmes en développement personnel et organisationnel et en appui et prise en charge psychologique. La fondation IDEO va assurer la prise en charge psychosocial individuel et groupal, ainsi que la formation de soutien psychosocial communautaire et l'accompagnement des encadreuses formées. **CMPC,** est une organisation de la société civile constituée des professionnels formés en santé mentale et médiation pour la paix. Sa mission est de promouvoir la culture de la paix à travers son pluralisme d'action visant à : encourager la neutralité des intervenants sociaux et politiques comme gage d'une justice équitable; accompagner l'être humain à comprendre son fonctionnement émotionnel; enseigner la responsabilité comme facteur de développement durable; promouvoir des valeurs fondamentales; décrypter les programmations émotionnelles et les techniques de déprogrammation. CMPC va mettre en œuvre des séances de médiation, de formation des médiatrices pour la paix, et l'accompagnement des médiatrices.

| **Organisation** | **Budget 2020** | **Sources principales du budget** | **Bureaux** | **Personnel** | **Experts techniques existants** |
|---|---|---|---|---|---|
| Organisation de convocation : **Concern** | 2.649.764 EUR | Irish Aid ; UNICEF ECHO ; General Donations | Pétion-Ville et Cité Soleil | 58 dont 18 à Cité Soleil | Conseiller genre et jeunesse ; Responsable S&E; Conseiller Cohésion Sociale |
| Partenaires d'exécution 1 : **Nègès Mawon** | 93.000 US$ | American Jewish World Service ; Ambassade du Canada et se Suisse ; CCFD Terre Solidaire ; FRIDA ; OXFAM | Centre-Ville / Turgeau | 6 (staff) et 25 marraines | Spécialiste genre et développement; 25 Marraines; Comédienne (ethnodrame); Staff de production (Cinéma) |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Partenaires d'exécution 2 : **CMPC** | 15.000 US$ | Donateurs privés, institutions tel que Rotary, Jardins de Theo, Communauté Life | Pétion-Ville | 10 | 10 médiateurs(trices) |
| Partenaires d'exécution 3 : **IDEO** | 990.600 US$ | Terre des Hommes ; Enfants du Monde ; Contributions des participant(e)s | PaP, Bois Verna | 5 staff et 15 psychologues | Réseau de 15 psychologues |

b) **Gestion et coordination du projet :** Le projet sera mis en œuvre par un partenariat entre Concern, IDEO, Nègès Mawon, et CMPC, lesquels s'organisent autour d'une structure de coordination où ils pourront assurer une bonne communication et planification, une synergie, le développement de stratégies communes, la prise de décision, et un climat de confiance et de solidarité. Un système commun de plaintes et réponses et des mécanismes sécurisés pour le partage d'informations sensibles, garantissant la protection des participant(e)s, seront établis. L'Action sera mise en œuvre main dans la main avec le comité de consultation des jeunes (CCJ), le comité de consultation des femmes (CCF) et le comité de pilotage, qui seront également chargés de veiller à la qualité et à la pertinence des activités, et qui auront un pouvoir de décision quant aux stratégies à utiliser. Des réunions régulières seront organisées avec les trois comités qui seront également encouragés à mener les réunions, des processus de suivi et de documentation de manière indépendante (surtout le CCJ et CCF). L'Action va également participer dans le Comité de Pilotage mis en place par le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et PBF et dans les espaces de rencontre organisés par le PBF, ainsi que les communautés de pratique. Ces différents mécanismes de coordination vont guider l'orientation stratégique du projet et la coordination avec les stratégies au niveau national.
L'équipe de coordination et gestion de **Concern** sera composé par : *1 Responsable de Projet (50%)* qui va assurer la coordination, bonne gestion et qualité du projet, y inclut, le plan de travail, le budget et les ressources humaines ; 1 *Officier de Projet (100%)* responsable de la gestion quotidienne des activités ; 2 *technicien(ne)s (100%)* chargés de l'implémentation des activités et axes thématiques de genre et protection, redevabilité sociale, AEC, cohésion sociale et structures locales ; *4 agents de liaison communautaire (2 à Saint Martin et 2 à La Saline) (100%) et 15 facilitateurs(trices) à Cité Soleil (25%)* lesquelles vont assurer la relation entre les partenaires et les communautés, la mobilisation et la gestion des relations avec les groupes armés. Une expertise et accompagnement en matière de genre et jeunesse sera assuré par la *conseillère genre et jeunesse*, chargée de fournir un appui méthodologique pour la prise en compte de genre et âge ; la *directrice de programme (10%)*, responsable de fournir un appui technique à l'équipe du projet et d'assurer la coordination avec PBF ; *l'officier de partenariat et protection (30%)* responsable de coordonner le suivi et appui aux partenaires et assurer l'aspect protection du projet ; et *l'équipe de S&E (25%)* lesquelles vont assurer un suivi et évaluation qui prennent en compte la question de genre et âge. L'équipe de mise en œuvre de **Nègès Mawon et Fondation IDEO** *(100%)* seront composés par des *coordinatrices(teurs)* qui vont faire la gestion du projet, des *assistantes ou responsables* de la mise en œuvre directe des activités et de personnelle de terrain (m*arraines et agent de liaison communautaire*). De plus, ils auront le support des équipes financiers, administratifs et logistiques (*entre 30% et 80%*). **CMPC** sera supporté par le staff de IDEO pour la gestion et administration du projet. Pour la liste complète du personnel de soutien, veuillez-vous reporter au budget détaillé.

c) **Gestion des risques**

| **Risque spécifique au projet** | **Niveau** | **Stratégie d'atténuation** |
|---|---|---|

| | | |
|---|---|---|
| Augmentation de la violence, en particulier pendant la période électorale, affectant l'accessibilité au terrain | Élevé | Renforcement des ressources locales: staff locale, (jeune, femme) leaders déjà formés, qui peuvent assurer la continuité des activités avec un soutien à distance. Dialogue avec les groupes armés pour les informer des activités. |
| Reconfiguration des alliances entre les groupes armés, notamment G-9 et G-Pèp. | Moyen | Suivi de la dynamique des conflits, mise à jour régulière de l'analyse des conflits, adaptation constante des stratégies et de la mobilisation en fonction des configurations géographiques du pouvoir, dialogue avec les groupes armés. |
| Risques de protection des participant(e)s lors des déplacements inter quartiers | Moyen | Privilégier les activités au sein des quartiers lorsque cela est possible pour éviter les déplacements, évaluation constante de la dynamique des conflits et des risques liés aux déplacements, consultations par le biais de comités consultatifs, groupes focales « Do no Harm », sélection d'espaces neutres éloignés des frontières entre deux quartiers en conflit. |
| Violence basée sur le genre ciblant les participant(e)s au programme | Faible | Groupes de discussion et consultations pour évaluer l'impact potentiel des activités, et en particulier de l'autonomisation des femmes, sur la VBG ; impliquer les hommes dans le projet, promotion des masculinités positives. La cartographie de services de protection sera mise à jour et le staff sera formé sur l'identification et le référencement |
| Manque de capacité ou risques de sécurité qui empêchent les associations de femmes/groupes de jeunes de mettre en œuvre les initiatives. | Faible | Accompagnement étroit lors de la planification, mise en œuvre et le suivi des activités, en veillant à ce que les OCB aient une bonne compréhension de la dynamique du conflit et que les groupes armés soient informés des initiatives. |
| Frustration des femmes, jeunes et OCB qui ne sont pas sélectionnés | Moyen | Bonne communication avec la communauté, les dirigeants et les participant(e)s sur le projet et ses critères dès le début, y compris des réunions pour présenter le projet et le mécanisme de plaintes et de réponses, information transparente sur les personnes sélectionnées. |
| Violence lors d'activités de médiation ou de rencontres entre personnes issues de quartiers en conflit | Faible | Bonne compréhension de la dynamique du conflit grâce à une analyse actualisée du conflit, instauration d'un climat de confiance, staff spécialisé ayant de l'expérience dans la gestion des conflits, bonne réputation de l'Action et des facilitatrices(teurs), dialogue préalable aux activités pour s'assurer que les opinions des participant(e)s sont prises en compte, identification des questions à discuter, établissement de règles de participation aux activités. |
| Manque de motivation pour participer à des activités qui n'impliquent pas un avantage financier tangible. | Faible | Communication claire, constante et transparente avec les communautés et les participant(e)s, promotion de la participation de la communauté à toutes les activités, assurer la pertinence des activités et des thèmes ainsi que de la conception du projet en collaboration avec la communauté. |
| Barrières à la participation des handicapé(e)s, des jeunes et des femmes, difficultés à identifier des associations de femmes actives. | Faible | Consultations communautaires régulières impliquant la participation de groupes présentant des vulnérabilités différentes, où leurs points de vue sont pris en compte en ce qui concerne le lieu, le calendrier, la stratégie, la planification et l'évaluation des activités. |

| | | |
|---|---|---|
| Risques liés à la sauvegarde | Faible | Mécanisme de plainte et de réponse (y compris une ligne d'assistance téléphonique) accessible et diffusé dans la communauté. Code de conduite et formation pour tout le personnel et les partenaires de L'Action. |
| "Pays-lock" avec manifestations, actes de violence, barricades et pillages affectant l'accès aux zones d'intervention. | Moyen | Une extension avec coût de 6 mois et trois semaines est demandée afin d'assurer des processus de paix aillant un impact durable et sensible aux conflits et de mener à bien les différentes activités. |

d) **Suivi / évaluation:** L'Action va mettre en place des mécanismes S&E pour assurer la coordination, redevabilité et qualité des activités ainsi que l'évaluation de l'impact sur la consolidation de la paix avec l'appui des conseillers techniques et d'une équipe de 4 experts en S&E (sous la responsabilité de Concern). Le S&E sera aussi assuré par les comités consultatifs des femmes et des jeunes lesquels vont documenter, suivre et évaluer le projet, ainsi que partager des informations, des plaintes et des suggestions de la communauté. Un accompagnement sera fait aux OCB et groupes des jeunes pour assurer leur participation dans le S&E de leurs propres activités, ainsi qu'un système communautaire pour le suivi des référencements. 6.31% du **budget** total sera alloué aux activités S&E lequel inclus une ligne de base et de fin qui permettra d'évaluer les impacts sur la consolidation de la paix, les services des enquêteurs(trices), des formations pour les partenaires de l'Action, pour les structures locales et pour les comités de consultations, d'équipements (tablets) et une capitalisation interne, au milieu et à la fin du projet, qui va permettre de faire le suivi de l'impact du projet, avec les parties prenantes, d'assurer un approche « Do No Harm » et d'adapter le projet au contexte. Un **mécanisme commun pour les plaintes et les réponses (CRM)** sera mise en place pour tous les partenaires de l'Action, des consultations seront aussi menés pour établir les préférences, l'accessibilité et les barrières du CRM, surtout pour les femmes, les jeunes et les personnes avec un handicap. Le **plan de S&E** comprendra : Un tableau de suivi avec des indicateurs, révision mensuelle des progrès des activités avec les partenaires, une révision des résultats intermédiaires et finaux avec les partenaires et parties prenantes dans les capitalisations et les comités de suivis, des groupes focaux sur « Do No Harm » et une évaluation finale indépendante et participative, en plus de la ligne de base et de fin. Toutes les informations seront ventilées par âge, sexe et handicap. Les leçons apprises seront diffusées dans un document avec des acteurs clés en Haïti. Un audit externe est aussi prévu conformément aux lignes directrices.

**Stratégie de fin de projet / durabilité** : Ce projet s'appuie sur le travail existant de Concern dans les zones affectées par le conflit armé à Port-au-Prince à travers une approche intégrée pour s'attaquer aux facteurs contre la paix et renforcer les stratégies en travaillant avec la société civile et les départements ministériels pour un impact à plus long terme. Le projet a été construit avec la communauté, et notamment les femmes et les jeunes, afin que les structures communautaires s'approprient du projet, sa mise en œuvre et également des problèmes qu'il cherche à adresser. Ce projet repose donc sur une approche communautaire ("bottoms-up"- par le bas) qui permettra de garantir la durabilité des stratégies et processus par des structures communautaires renforcés. L'appui psychosocial sera garanti à travers le réseau d'encadreuses formés en SPC lesquels continueront à supporter la résilience collective dans leurs communautés et à faire des référencements à travers la route de protection (Concern continuera le suivi des référencements au-delà du projet) et à travers le système de paires du "Marrainage", renforcé et élargit avec le projet. Avec les Médiatrices Pour la Paix, les Jeunes Agents de Paix formés dans le projet actuel Semans Lapè, et des associations de femmes renforcés, la

communauté continuera à construire des espaces de redevabilité sociale, culture de paix et valorisation d'une mémoire collective inclusive et à participer dans le développement communautaire. Le soutien et le suivi des médiatrices pour la paix à Cité Soleil sera assuré par CMPC et l'engagement de Concern au-delà ce projet dans la zone grâce aux fonds d'Irish Aid et d'autres financements. Enfin, l'implication des partenaires gouvernementales (MJSAC) dans les mécanismes d'apprentissage permettra également de partager avec la société civile des stratégies et des pratiques susceptibles d'être reproduites ou mises à l'échelle

## II. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquencement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel.**

<u>Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).</u>

**Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet**

| Question | Oui | Non | Commentaire |
|---|---|---|---|
| 1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ? | X | | |
| 2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget. | X | | |
| 3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires. | X | | |
| 4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ? | X | | |
| 5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ? | X | | |
| 6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet. | | X | |
| 7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés. | | X | |
| 8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas. | | X | |

| Question | Oui | Non | Commentaire |
|---|---|---|---|
| **Planification** | | | |
| 1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé | X | | Le projet sera mis en œuvre par quatre partenaires |
| 2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission | X | | |
| 3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier | X | | Les zones ont été identifiées en amont de l'Action, car il est essenti d'avoir un ancrage existant pour mettre en œuvre cette Action |
| 4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait. | X | | Le projet a été construit avec des représentant(e)s des communautés cibles et le ministère de la jeunesse du sport et l'action civique (MJSAC a été consulté |
| 5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ? | X | | Une revue des leçons apprises tiré de projets similaires a été faite et d activités existants dans la zone |
| 6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier. | X | | Déjà identifiés, ces critères seront revus avec les parties prenantes au début de l'Action |
| 7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement? | X | | Avec le Ministère de la Jeunesse, d Sport et l'Action Civique (MJSAC) |
| 8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ? | X | | L'action a été conçue par les quatre organisations conjointement et l'approche de mise en œuvre a été établit |
| 9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il? | N/A | | Une révision de l'analyse du conflit, do no harm et des barrières à la participation et le leadership des femmes et des jeunes. Ceci est dû la volatilité du contexte. |
| **Genre** | | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ? | | X | Des experts en matière de genre de trois organisations partenaires ont été consultés (mais pas d'ONU). |
| 11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ? | X | | Par le biais de 6 consultations communautaires, leaders), les stratégies et activités du projet ont été développés. |
| 12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ? | X | | |
| 13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ? | X | | |

**Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)**

| Question | Oui | Non | Commentaire |
|---|---|---|---|
| 2. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ? | X | | |
| 3. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget. | X | | |
| 4. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires. | X | | |
| 5. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ? | X | | |
| 6. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ? | X | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 7. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet. | | X | |
| 8. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés. | | X | |
| 9. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas. | | X | |

## Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

**AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

**Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

| Type of report | Due when | Submitted by |
|---|---|---|
| Semi-annual project progress report | 15 June | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |

| | | |
|---|---|---|
| Annual project progress report | 15 November | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| End of project report covering entire project duration | Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides) | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it | 1 December | PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not. |

Financial reporting and timeline

| Timeline | Event |
|---|---|
| **30 April** | Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year) |
| ***Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure*** | |

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

| | |
|---|---|
| **31 July** | Voluntary Q2 expenses (January to June) |
| **31 October** | Voluntary Q3 expenses (January to September) |

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

**Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

**Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

## Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

### Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

| Type of report | Due when | Submitted by |
|---|---|---|
| Bi-annual project progress report | 15 June | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual project progress report | 15 November | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| End of project report covering entire project duration | Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides) | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it | 1 December | PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not. |

Financial reports and timeline

| **Timeline** | **Event** |
|---|---|
| **28 February** | Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year) |
| **30 April** | Report **Q1 expenses** (January to March) |
| **31 July** | Report **Q2 expenses** (January to June) |
| **31 October** | Report **Q3 expenses** (January to September) |
| ***Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure*** | |

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

**Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

**Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

**Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

**Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

**Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[26]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[26] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

## Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

| Résultats | Produits | Indicateurs | Moyens de vérification/ fréquence de collecte | Étapes |
|---|---|---|---|---|
| Résultat 1:<br><br>La résilience et capacité à transformer les conflits des communautés cibles et en particulier des femmes et jeunes sont renforcées, à travers un soutien psychosocial individuel et collectif à base communautaire, mené par un groupe de psychologues et un réseau de femmes formées | [redacted] | Indicateur 1 a<br><br>% de participant(e)s qui démontrent des stratégies positives de résilience et des capacités accrues à gérer les conflits (Désagrégé par type de support reçu : soutien individuel, groupal, communautaire, formation SPC)<br><br>Niveau de référence: à définir dans pré-test<br>Cible: 25% de participantes démontrent une augmentation | Pré-post test<br><br>Collecte trimestrielle | Données disponibles T3 ; T4 ; T5 ; T6 |
| ODD auxquels le projet contribue :<br>• Objectif 3: Bonne santé et bien-être (Notamment : 3.4 ; 3.5)<br>• Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces (Notamment : 16.1 ; 16.2 ; 16.7)<br><br>Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue (EPU 2016 - Deuxième cycle) :<br><br>21. Les femmes et les filles continuent d'être victimes de discrimination et violences basées sur le genre : Stratégie de lutte contre les stéréotypes discriminatoires ; conception et mise en œuvre, en collaboration avec la société civile, d'une stratégie de lutte contre la VBG.<br><br>32. Réticence à signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels ; le refus fréquent des autorités d'enquêter | | Indicateur 1 b<br><br>% de femmes formées en soutien psychosocial communautaire qui sont désormais conscientes de leurs capacités à être des facteurs positives pour le bien-être communautaire (Désagrégé par type de support reçu : soutien individuel, groupal, communautaire, formation SPC)<br><br>Niveau de référence: à définir dans l'étude de base<br>Cible: +25% par rapport à l'étude de base | Enquête KAP, étude de base et de fin<br><br>Collecte annuel | T1=étude de base<br>T6=étude de fin |
| | | Indicateur 1 c<br><br>% de participant(e)s des activités psychosociales qui démontrent une diminution du score sur *l'échelle du niveau moyen de tendance agressive* (agression physique, agression verbale, colère et hostilité) –.<br>(Désagrégé par type de support reçu : soutien individuel, groupal, communautaire, formation SPC)<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: +30% | Étude de base et de fin<br><br>Collecte annuel | T1=étude de base<br>T6=étude de fin |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| sur les cas ; et le fait que les victimes doivent présenter un certificat médical.<br><br>38. Climat de peur et de violence lié aux gangs : Mise en place des programmes offrant aux membres de gangs une assistance pour quitter les gangs et être réintégrés dans la société. | Produit 1.1<br><br>Une prise en charge des hommes et des femmes de troubles de stress post-traumatique et des traumatismes et un accompagnement de femmes survivantes de violence avec une approche de paires (marrainage) sont fournis.<br><br>1.1.1. Prendre en charge à travers des services spécialisés de traitement de troubles de stress post-traumatique et des traumatismes (Séances individuelles)<br><br>1.1.2. Prendre en charge à travers des services spécialisés de traitement de troubles de stress post-traumatique et des traumatismes à travers des groupes de support<br><br>1.1.3. Prendre en charge les survivantes de Violence Basé sur le Genre (VBG) avec une approche de paires (Marrainage) | Indicateur 1.1.1<br><br># de femmes et d'hommes avec des âges varies (15-17 ans ;18-24 ans ; 25-65ans ; >65 ans) qui participent à au moins 3 séances des services spécialisés individuels en Syndrome du Stress Post-Traumatique<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 350 personnes (80% des femmes)<br>- 280 femmes : 55 de 15 à 17, 90 de 18 à 24 ans, 85 de 25 à 65 ans, et 50 plus de 65 ans<br>- 70 hommes : 10 de 15 à 17, 25 de 18 à 24 ans, 25 de 25 à 65 ans, et 10 plus de 65 ans | Base de données, liste de présence, registre, rapport<br><br>Collecte trimestrielle<br><br>Les personnes seront identifiées avec un code pour garantir la protection des données | T2 : 60<br>T3 : 90<br>T4 : 90<br>T5 : 80<br>T6 : 30 |
| | | Indicateur 1.1.2<br><br># de femmes et d'hommes avec des âges varies (15-17 ans ;18-24 ans ; 25-65ans ; >65 ans) qui participent aux groupes de support en Syndrome du Stress Post-Traumatique<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 2000 personnes (80% femmes) / 50 groupes de 40 personnes<br>- 1600 femmes : 200 de 15 à 17, 600 de 18 à 24 ans, 600 de 25 à 65 ans, et 200 de plus de 65 ans<br>- 400 hommes : 50 de 15 à 17, 150 de 18 à 24 ans, 150 de 25 à 65 ans, et 50 de plus de 65 ans | Base de données, liste de présence, registre, rapport<br><br>Collecte trimestrielle<br><br>Les personnes seront identifiées avec un code pour garantir la protection des données | T2 : 100<br>T3 : 525<br>T4 : 550<br>T5 : 525<br>T6 : 300 |
| | | Indicateur 1.1.3<br><br># de femmes (15-17 ans ;18-24 ans ; 25-65ans ; >65 ans) survivantes de Violence Basé sur le Genre (VBG) qui reçoivent un support à travers un système de paires (marraines)<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 200 femmes (25 de 15 à 17 ans, 85 de 18 à 24 ans, 70 de 25 à 65 ans, et 20 de plus de 65 ans) | Base de données, liste de présence, registre, rapport<br><br>Collecte trimestrielle<br><br>Les personnes seront identifiées avec un code pour garantir la protection des données | T1 : 20<br>T2 : 40<br>T3 : 50<br>T4 : 50<br>T5 : 20<br>T6 : 20 |
| | Produit 1.2 | Indicateur 1.2.1 | Liste de présence, Liste de participation, base de | Données disponibles T6 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Les structures et mécanismes communautaires pour la cohésion sociale la résilience et le bien-être psychosocial sont renforces par le biais de la mise en place d'un réseau de femmes en soutien psychosocial communautaire (SPC).<br><br>1.2.1. Organiser des Formations de Formateurs en psychosocial<br><br>1.2.2 Organiser des formations des encadreuses en soutien psychosocial communautaire (SPC)<br><br>1.2.3. Supporter des activités socio-relationnelles et culturels menées par les encadreuses<br><br>1.2.4. Mettre à jour la feuille de route de protection<br><br>1.2.5. Mettre en place un mécanisme de référencements aux services spécialisés du projet ainsi qu'aux services disponibles par le biais de la route de protection (encadreuses)<br><br>1.2.6. Faire une analyse des structures et traditions locales | % de femmes formées en SPC qui conduisent des activités pour renforcer la résilience dans leurs communautés<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 75 % | données, photos, rapport d'activité<br><br>Collecte trimestrielle<br><br>Endline et/ou évaluation après la fin du projet | Après la fin du projet |
| | | Indicateur 1.2.2<br><br># de membres des communautés ciblés qui participent dans des activités menées par les encadreuses (Désagrégé par âge, genre)<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 400 personnes<br>- 280 femmes : 70 de 15 à 17, 70 de 18 à 24 ans, 70 de 25 à 65 ans, et 70 plus de 65 ans<br>- 120 hommes : 30 de 15 à 17, 30 de 18 à 24 ans, 30 de 25 à 65 ans, et 30 plus de 65 ans | Liste de présence, Liste de participation, base de données, photos, rapport d'activité<br><br>Collecte trimestrielle | T4 : 130<br>T5 : 140<br>T6 : 130 |
| | | Indicateur 1.2.3<br><br>L'existence d'une feuille de route de protection avec une cartographie des services de protection à jour<br><br>Niveau de Reference: 0<br>Cible: 1 | Document/Cartographie | Données disponibles T2 |
| | | Indicateur 1.2.4<br><br># de référencements fait par les femmes formées en SPC à travers la route de protection (Désagrégé par âge, genre)<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 300 référencements<br><br>-280 femmes : 35 de 15 à 17, 100 de 18 à 24 ans, 110 de 25 à 65 ans, et 35 plus de 65 ans<br>-20 hommes : 4 de 15 à 17, 5 de 18 à 24 ans, 8 de 25 à 65 ans, et 3 plus de 65 ans | Registre (anonyme) de référencements, base de données<br><br>Collecte mensuelle<br><br>Évaluation après la fin du projet (mesure des référencements faits 2,5 mois après le projet) | T2 : 20<br>T3 : 70<br>T4 : 70<br>T5 : 70<br>T6 : 70<br><br>Après la fin du projet |
| | | Indicateur 1.2.5 | Document analytique | Données disponibles T2 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | L'existence d'un document analytique sur les structures, les traditions et les coutumes locales en matière de santé mentale.<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 1 document | | |
| Résultat 2:<br>La mémoire collective des expériences de conflit et de la violence vécus par les femmes et jeunes, et de la confiance inter et intracommunautaire à travers des initiatives menées par des femmes et des jeunes touchés par la violence sont (re)construites.<br><br>ODD auxquels le projet contribue :<br>• Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces (Notamment : 16.1 ; 16.2 ; 16.7)<br>• Objectif 5: Égalité entre les sexes (Notamment : 5.1 ; 5.2 ; 5.5)<br><br>Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue (EPU 2016 - Deuxième cycle) :<br><br>21. Les femmes et les filles continuent d'être victimes de discrimination et violences basées sur le genre : Stratégie de lutte contre les stéréotypes discriminatoires ; conception et mise en œuvre, en collaboration avec la société civile, d'une stratégie de lutte contre la VBG.<br><br>38. Climat de peur et de violence lié aux gangs : Mise en place des programmes offrant aux membres de gangs une assistance pour quitter les gangs et être réintégrés dans la société. | | Indicateur 2 a<br><br>Niveau de confiance de la communauté (engagé dans l'action) vis-à-vis de sa capacité à gérer des conflits intra-communautaires et intercommunautaires (Désagrégé par type de support reçu, âge et genre)<br><br>Niveau de référence: à définir dans l'étude de base<br>Cible: +25% par rapport à l'étude de base | Enquête, étude de base et de fin<br><br>Collecte annuel<br><br>Évaluation après la fin du projet | T1 : étude de base<br>T6 : étude de fin<br><br>Après la fin du projet |
| | | Indicateurs 2 b<br><br># de initiatives de médiation conduites par des femmes où les hommes participants reconnaissent les capacités des femmes à contribuer à la résolution des conflits<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 10 | Enquête<br><br>Collecte trimestrielle<br><br>Évaluation après la fin du projet | T5 : 5<br>T6 : 5<br><br>Après la fin du projet |
| | | Indicateur 2 c<br><br>% des membres des communautés cibles qui ont une perception positive du potentiel des femmes à transformer les conflits<br><br>Niveau de référence: à définir dans l'étude de base<br>Cible: +25% | Enquête qualitative / Groupe de discussion<br><br>Collecte annuel<br><br>Évaluation après la fin du projet | T1 : étude de base<br>T6 : étude de fin<br><br>Après la fin du projet |
| | | Indicateur 2 d<br><br>Niveau moyen de confiance des hommes (engagés dans l'action) en leur capacité à prévenir la violence vis à vis des femmes et des filles | Enquête, étude de base et de fin, annuel | T1 : étude de base<br>T6 : étude de fin |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Niveau de référence: à définir dans l'étude de base<br>Cible: +25% par rapport à l'étude de base | | |
| | Produit 2.1<br><br>La médiation, la confiance en soi et la transformation des conflits sont promues<br><br>2.1.1. Mettre à jour le document sur l'analyse du conflit (perspective genre et jeunesse)<br><br>2.1.2. Organiser des séances de médiation communautaire par le CMPC | Indicateur 2.1.1<br><br>L'existence d'un document actualisé sur les résultats de l'analyse du conflit avec une perspective genre et jeunesse<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 1 | Document, rapports des consultations, photos, liste de présence<br><br>La mise à jour se fera au début du projet et aussi à chaque fois que cela est jugé nécessaire en fonction de la dynamique du conflit | Données disponibles T2 ; T3 ; T4 ; T5 ; T6 |
| | | Indicateur 2.1.2<br><br># de séances de médiation intra-communautaire (entre quartiers alliés) menées par des médiateurs/trices de la CMPC<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 6 séances | Liste de présence, base de données, rapport d'activité<br><br>Collecte trimestrielle | T3 : 3<br>T4 : 3 |
| | | Indicateur 2.1.3<br><br># de séances de médiation intercommunautaires (entre quartiers en conflit) menées par des médiateurs/trices de la CMPC<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 4 séances | Liste de présence, base de données, rapport d'activité<br><br>Collecte trimestrielle | T4 : 2<br>T5 : 1<br>T6 : 1 |
| | Produit 2.2<br><br>Les médiatrices de la paix sont mieux capacités et sont aptes à mieux gérer les conflits<br><br>2.2.1. Organiser des formations de médiatrices de la paix | Indicateur 2.2.1<br><br># de personnes qui participent à au moins 80% des séances de formation de médiatrices pour la paix<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 100 personnes (80% des femmes)<br>- 80 femmes : 33 de 18 à 24 ans, 37 de 25 à 65 ans, et 10 plus de 65 ans<br>- 20 hommes : 6 de 18 à 24 ans, 9 de 25 à 65 ans, et 5 plus de 65 ans | Rapport d'activité, photos, liste de présence, base de données<br><br>Collecte trimestrielle | T2 : 40<br>T3 : 60<br>T4 : 20 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Indicateur 2.2.2<br><br>% de médiatrices/teurs pour la paix qui démontrent une augmentation de capacités en médiation pour la transformation de conflits<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 70% | Rapport : Évaluation qualitative (groupe focal) avant et après la formation<br><br>Collecte trimestrielle | Données disponibles T4 ; T5 |
| | Produit 2.3<br><br>La culture de la paix, la masculinité positive, et la (re)construction de la mémoire collective sont promues au travers de l'accompagnement et co-financement de initiatives sociales, rituelles, éducatives, récréatives et artistiques.<br><br>2.3.1 Faire un accompagnement/suivi continue aux médiatrices de la paix<br><br>2.3.2. Sélectionner et accompagner les associations de femmes et les médiatrices pour la paix qui mènent les initiatives<br><br>2.3.3. Co-financer des initiatives de documentation du conflit<br><br>2.3.4. Co-financer des initiatives de médiation et transformation des conflits<br><br>2.3.5. Organiser des sessions de travail sur la masculinité positive seront facilités au profit des médiateurs pour la paix et des | Indicateur 2.3.1<br><br>% de médiatrices/teurs pour la paix qui reçoivent un accompagnement après la formation pour la médiation de conflits<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 100% | Rapport d'activité, photos, liste de présence, registre des différents supports, base de données<br><br>Collecte trimestrielle | Données disponibles T6 |
| | | Indicateur 2.3.2<br><br># d'initiatives de médiation, promotion d'une culture de paix et reconstruction de la mémoire cofinancées par le projet<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 20 initiatives | Rapport d'activité, étude de cas, photos, vidéos, liste de présence<br><br>Collecte trimestrielle | T3 : 5<br>T4 : 5<br>T5 : 5<br>T6 : 5 |
| | | Indicateur 2.3.3<br><br># de membres des communautés ciblés qui participent dans les initiatives de médiation, promotion d'une culture de paix, reconstruction de la mémoire du conflit<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 600 personnes<br>- 400 femmes : 40 de 15 à 17, 130 de 18 à 24 ans, 170 de 25 à 65 ans, et 60 plus de 65 ans<br>- 200 hommes : 20 de 15 à 17, 70 de 18 à 24 ans, 80 de 25 à 65 ans, et 30 plus de 65 ans | Liste de participation, base de données, photos, rapport d'activité<br><br>Collecte trimestrielle | T4 : 300<br>T5 : 300 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | autres hommes identifiés par les encadreuses de SPC, des leaders communautaires et des leaders armés | Indicateur 2.3.4<br><br># de mémoires/expériences partagées lié à la résistance des femmes et des jeunes face au conflit et aux violences<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 80 | Liste de participation, base de données, photos, rapport d'activité<br><br>Collecte trimestrielle | T3 : 20<br>T4 : 20<br>T5 : 20<br>T6 : 20 |
| | | Indicateur 2.3.5<br><br>% de membres de la communauté qui participent aux initiatives de paix du conflit qui reportent un effet positive dans leurs communautés (avec une perspective genre et jeunesse)<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 60% | Enquête de suivi après les initiatives | Données disponibles T5 ; T6 |
| | | Indicateur 2.3.6<br><br># d'hommes qui participent régulièrement (70% de sessions) aux groupes de travail sur la masculinité positive<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 100 hommes (25 de 15 à 17 ans, 25 de 18 à 24 ans, 25 de 25 à 65 ans, et 25 plus de 65 ans) | Fiche de suivi, rapport d'activité, liste de présence, photos<br><br>Collecte trimestrielle | Données disponibles T6 |
| | Produit 2.4<br><br>L'accès des femmes aux ressources économiques est renforcé à travers les associations d'épargne et crédit (AEC)<br><br>2.4.1. Mettre en place et accompagner des Associations d'Epargne et Crédit (AEC) | Indicateur 2.4.1<br><br># d'emprunteuses/teurs dans chaque groupe AEC<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 8 emprunteuses/teurs par AEC, 80 au total :<br>- 72 femmes : 12 de 18 à 24 ans, 48 de 25 à 65 ans, et 12 plus de 65 ans<br>- 8 hommes : 3 de 18 à 24 ans, 3 de 25 à 65 ans, et 2 plus de 65 ans | Fiche de suivi, rapport d'activité, liste de présence<br><br>Collecte trimestrielle | T2 : 20<br>T3 : 20<br>T4 : 20<br>T5 : 20 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Indicateur 2.4.2<br><br>% de AEC où les membres ont participé à tous les aspects de la réunion.<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 70% | Fiche de suivi, rapport d'activité, liste de présence, photos<br><br>Collecte trimestrielle | Données disponibles T6 |
| | | Indicateur 2.4.3<br><br>% de membres qui participent régulièrement (75%) aux réunions de l'AEC<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 70% | Fiche de suivi, rapport d'activité, liste de présence, photos<br><br>Collecte trimestrielle | Données disponibles T6 |
| Résultat 3: Les acteurs du secteur politique et de la société civile sont engagés dans la reconnaissance de l'impact du conflit, la garantie de non-répétition et la réparation<br><br>ODD auxquels le projet contribue :<br>• Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces (Notamment : 16.1 ; 16.2 ; 16.7)<br>• Objectif 5: Égalité entre les sexes (Notamment : 5.1 ; 5.2 ; 5.5)<br><br>Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue (EPU 2016 - Deuxième cycle) :<br><br>21. Les femmes et les filles continuent d'être victimes de discrimination et violences basées sur le genre : Stratégie de lutte contre les stéréotypes discriminatoires ; conception et mise en œuvre, en | [redacted] | Indicateur 3 a<br><br>% de personnes qui reportent une augmentation de leur reconnaissance de l'impact du conflit sur les femmes et les filles parmi les participant(e)s aux initiatives de redevabilité sociale menées par les femmes et les jeunes *(Désagrégé par groupe cible : membres de groupes armés, secteur politique, secteur économique, diaspora, genre, âge, entre autre)*<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 70% (parmi un échantillon) | Enquête après les initiatives | Données disponibles T5 ; T6 |
| | | Indicateur 3 b<br><br>% de femmes qui participent dans les sessions de travail de redevabilité sociale qui estiment qu'elles peuvent influencer les décisions qui les concernent.<br><br>Niveau de référence: à définir dans l'étude de base<br>Cible: +25% par rapport à l'étude de base | Enquête, étude de base et de fin, annuel | T1 : étude de base<br>T6 : étude de fin |
| | Produit 3.1<br><br>L'engagement des communautés à promouvoir une culture de non- | Indicateur 3.1.1<br><br># de publications des différents moyens d'expression (photos, vidéos, articles, etc.) faites | Publications | T3 : 3<br>T4 : 3<br>T5 : 3<br>T6 : 3 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| collaboration avec la société civile, d'une stratégie de lutte contre la VBG.<br><br>38. Climat de peur et de violence lié aux gangs : Mise en place des programmes offrant aux membres de gangs une assistance pour quitter les gangs et être réintégrés dans la société. | répétition de la violence et à reconnaitre l'impact du conflit sur les femmes grâce aux initiatives de redevabilité sociale variées et créatives est promue.<br><br>3.1.1. Renforcer des mécanismes pour faire entendre les narratives des femmes et des jeunes à travers la publication de différents moyens d'expression (articles, vidéos, …)<br><br>3.1.2 Co-financer un documentaire<br><br>3.1.3 Organiser une formation en Culture et Création<br><br>3.1.4 Renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux<br><br>3.1.5 Organiser des sessions de travail sur la redevabilité sociale / citoyenneté de paix<br><br>3.1.6. Organiser des consultations aux femmes sur les priorités pour la consolidation de la paix (menées aussi par les femmes)<br><br>3.1.7. Faciliter des espaces de dialogue avec la communauté, le secteur politique et des autre secteurs pertinentes<br><br>3.1.8 Organiser des forums de femmes sur la Consolidation de La Paix et la Santé Mentale | par des femmes et des jeunes sur la consolidation de la paix<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 12 publications | | |
| | | Indicateur 3.1.2<br><br>Les représentant(e)s politiques comprennent l'impact spécifique du conflit sur les femmes et les jeunes et reconnaissent leur capacités à transformer les conflits (qualitatif)<br><br>Niveau de référence: mesuré qualitativement<br>Cible: mesuré qualitativement | Rapport de groupes de discussion, annuel | T2 : collecte de données<br>T4 : collecte de données<br>T6 : collecte de données |
| | | Indicateur 3.1.3<br><br># de femmes et d'hommes (15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 65 ans, et > 65 ans) qui participent à des sessions de travail sur la redevabilité sociale et la citoyenneté de paix<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 45 personnes (80% des femmes et des jeunes)<br>- Femmes : 3 de 15 à 17 ans, 12 de 18 à 24 ans, 10 de 25 à 65 ans, et 5 plus de 65 ans)<br>- Hommes : 3 de 15 à 17 ans, 4 de 18 à 24 ans, 5 de 25 à 65 ans, et 3 plus de 65 ans) | Liste de présence, photos, rapport d'activité, base de données | T3 : 15<br>T4 : 15<br>T4 : 15 |
| | | Indicateur 3.1.4<br><br># de personnes touchées par des initiatives de redevabilité sociale pour demander des garanties de non-répétition de la violence i.e. VBG et de meilleurs services menées par les femmes et les jeunes<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 1000<br>- 600 femmes : 150 de 15 à 17 ans, 150 de 18 à 24 ans, 150 de 25 à 65 ans, et 150 plus de 65 ans) | Liste de présence, photos, rapport d'activité, base de données<br><br>Enquête, étude de base et de fin, annuel<br><br>Évaluation à la fin du projet | T5 : 500<br>T6 : 500 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | - 400 hommes : 100 de 15 à 17 ans, 100 de 18 à 24 ans, 100 de 25 à 65 ans, et 100 plus de 65 ans) | | |
| | | Indicateur 3.1.5<br><br># de dialogues qui réunissent des femmes et des jeunes avec les secteur politique et/ou économique<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 3 | Liste de présence, photos, rapport d'activité, base de données<br><br>Collecte Trimestrielle | T4 : 1<br>T5 : 1<br>T6 : 1 |
| | | Indicateur 3.1.6<br><br># de forums de femmes sur la consolidation de la paix et la santé mentale<br><br>Niveau de référence : 0<br>Cible : 5 | Liste de présence, photos, rapport d'activité, Publications médias<br><br>Collecte Trimestrielle | T2 : 1<br>T3 : 2<br>T4 : 2<br>T5 : 2 |
| | Produit 3.2<br><br>Les leçons apprises et les bonnes pratiques de médiation communautaire et le SPC sont diffusés afin que les expériences de succès puissent être reproduites.<br><br>3.2.1. Faire participer le Comité Consultatif de Jeunes, le Comité Consultatif de Femmes et le Comité de Pilotage et de Suivi dans l'orientation stratégique, prise de décision et documentation du projet | Indicateur 3.2.1<br><br># de réunions faites avec des jeunes (15-24ans) et des femmes dans le cadre des Comités Consultatifs<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 34 | Liste de présence, photos, rapport d'activité, base de données<br><br>Collecte trimestrielle | T1 : 4<br>T2 : 6<br>T3 : 6<br>T4 : 6<br>T5 : 6<br>T6 : 6 |
| | | Indicateur 3.2.2<br><br>% de jeunes (15-24ans) et femmes dans les Comités Consultatifs qui rapportent participer activement dans la prises de décision et orientation stratégique du projet<br><br>Niveau de référence: 0<br>Cible: 75% | Évaluation à la fin du projet | Données disponibles T6 |
| | | Indicateur 3.2.3<br><br>L'existence d'un document diffusé aux acteurs clés avec les leçons apprises et les bonnes pratiques tirés du projet | Document | Données disponibles T6 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Niveau de référence:0<br>Cible: 1 | | |

**Annex E: COVID-19 Impact Statement**

28 rue Metellus, Pétion-ville

Haiti BP15016

**Tel:** +509 3456 0504 / 2813 1210

**Email:** haiti@concern.net

**www.concern.net**

20 October 2021

## Impact of COVID-19 – Haiti and Concern Programming

On 19 March the Haitian Government released an official statement announcing that the first 2 confirmed cases of COVID-19 were identified in Haiti and declared a State of Health Emergency throughout the nation. Within this statement, the government announced specific measures to avoid the spread of the virus, including: limiting gatherings to 10 people, principle of social distancing, closure of the airport, land and sea entry points, curfew between 8 p.m. and 5 a.m. across the country, closure of schools and places of worship, increasing input supply for hospitals, and quarantine for people from risk areas for 14 days. Hand washing, physical distancing and the wearing of face masks were circulated by executive order.

> COVID-19 has been a compounding factor for a myriad of other issues in Haiti, and has exacerbated protection risks and vulnerabilities. The purchasing power of the most vulnerable also greatly decreased, with the decrease in remittances by the diaspora, and increase in unemployment, with 24% more women and 15% more men having lost their jobs due to COVID-19. 50% of men and 31% of women saw their working hours reduced. The percentage of unemployed women prior to the pandemic was 16% and increased to 39% during the year as a result of COVID-19 restrictions. The primary resource loss for women was in the agriculture sector. In addition to this, 44% of women and 26% of men reported that they had not worked in the past 12 months. Similar to other countries, Haiti noted an increase in GBV reported cases this past year, increasing from 5% to 40%, and with only 6% of women knowing how to access GBV services. While the participation of men in household chores increased, it was noted that women still spend 1.4 times more than men for household chores. The emerging needs as a result of the pandemic are

around access to health care, access to water for sanitation purposes and livelihoods[1].

In response to the rising immediate needs linked to COVID-19, Concern repositioned it's Irish Aid, ECHO and UNICEF funding to support 4,000 vulernable householdes in Cite Soleil with WASH kits (soap and bucket) and a cash safety net transfer of 5,000 HTG (75 USD) in May. Concern also supported the Ministry of Health and Population with mass awareness campaignes around COVID-19 preventative measures,which reached over 200,000 people of Cite Soleil. 40 Water points were also established in 13 neighbourhoods of Cite Soleil, and in partnership with DINEPA, 1,250,000 gallons of water was distributed to approxmately 150,000 people across Cite Solei as part of Concern's COVID-19 Response.

As part of an effort to help shape an evidence-based response to COVID-19, Concern Worldwide in Haiti undertook a data collection exercise in Cite Soleil in the last quarter of 2020 to look at the impact of the pandemic and the ensuing economic shock on some of the poorest people in this area. The key finds from this study were:

- **Incomes have been badly affected by the pandemic with 80.9% of those interviewed** saying their ability to earn an income had been affected amongst these respondents, 48.7% said their ability to earn an income had got a little worse, with 37.3% saying it had got a lot worse. This has particularly affected those who were involved in small scale petty trading - the biggest challenge they have faced has been that customers no longer have any money to spend and that customers were no longer coming to the market because of COVID restriction.
- Amongst all respondents, **73.3% were worried that COVID-19 will (further) affect the financial situation of their household over the next six months,** with a particular worry being the potential impact on the prices of basic commodities.
- Overall**, 69.6% of those interviewed said they were eating less now compared to the period before COVID-19.** Almost one quarter said they, or another person in their household had delayed, skipped or been unable to complete needed health care visits since the start of the COVID-19, while **34.5% said if anybody in their household fell sick this week they would not feel comfortable taking them to the health facility.**
- To **deal with the impact of the pandemic 49.9% said they had to borrow money and 56.0% said they had to sell household items** – of those who borrowed, less than half feel they will be able to repay this, while amongst those who sold off household items 92% felt they did not get a fair price for what they sold. Almost half of those interviewed felt people in their community were arguing more than before the COVID-19 pandemic, with **37.7% saying people were arguing more within their families.**

Knowledge of COVID - Virtually all of the respondents interviewed said they had heard about COVID-19 (99.4%), with knowledge of the main means of avoiding catching

COVID also quite high. Amongst all respondents 94.0% identified frequent hand washing with soap as one of the main precautions to take, a further 74.4% identified the importance of wearing a mask, even though a relatively low 30.8% identified the need to maintain a physical distance. However, of more relevance may be the challenges that people face in terms of following the guidelines on preventing the spread of COVID-19. The most frequently mentioned was affordability of soap (by 18.4% of respondents), followed by affordability of water (by 17.3%). This was followed by water not being generally available in the area (given by 15.7% of respondents). While just over one third of respondents (36.7%) did not identify any challenges, over 40% identified two or more challenges in terms of following the guidelines. Over the past 18 months, the negative effects of COVID-19 has severely exacerbated the vulnerabilities of people in Cite Soleil. The percent of unemployed women prior to the pandemic was 16%, which increased to 39% after COVID-19. In addition, 44% of women and 26% of men reported that they had not worked in the past 12 months[10]. Against this backdrop, local vendors who also face recurring shocks and lack access to credit and loan services, have been severely affected by the deteriorating humanitarian crisis. Households who have suffered extreme loss of livelihood assets have had and/or will continue to have short-term food consumption deficits and are at risk of acute malnutrition.

Insecurity, Income and Livelihoods of the extreme poor in our working areas has been severely impacted by COVID-19 and the socio-economic situation over the past 24 months. Uncertainty about the future, and the stresses that it brings, compounds the burden of debt being carried. In order to support the most vulnerable households to escape from this burden, there is a need to adopt a conflict-sensitive, and gender transformative approach in transforming the lives of the extreme poor. Our efforts need to focus on increasing the resilience of the communities and individuals to future shocks and stresses. This is essential if we are to achieve the intent of the Sustainable Development Goals in reaching the furthest behind.

**Annexe F – Mandats personnels clés - Peace Building Fund**

| Description de Poste **: Chef/fe de projet Consolidation de la Paix/Peace Building Program Manager** |
|---|
| **Superviseur direct**: Directrice Programme<br><br>**Personnel sous sa supervision** : Officiers de projets, conseiller en partenariat et protection, autres<br><br>**Lieu de travail** : Port-au-Prince<br>**Travaille en Coordination avec :** Coordonne et collabore avec les autres membres de Concern Worldwide<br>**Dernière révision:** October 2021 |
| **Rôle principal :** Sous la supervision de la Directrice Programme, le/la Chef/fe de projet Consolidation de la Paix gére et coordonne le projet de *Fanm Djanm pou Lape ak Rekonsilyason* par le biais d'une stratégie convenue, de la gestion des subventions, du suivi / de la responsabilité / de l'apprentissage et de la garantie d'un apprentissage croisé au sein du programme de Concern. Vous serez le principal agent de liaison entre les membres du Consortium et avec le bailleur de fond : Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix (UNPBF). Le Chef de Projet est responsable de la coordination, implémentation et le suivi des activités dans les zones d'intervention du projet : Cite Soleil, Belair et St. Martin. Il/elle sera en charge de garantir la planification cohérente de la mise en œuvre des activités du projet, tout en respectant le planning opérationnel définit en lien avec la Direction de Concern.<br><br>**Tâches et responsabilités principales, y compris, mais sans s'y limiter:**<br><br>**1. Gestion du projet**<br><br>• Gérer les obligations contractuelles du Projet de consolidation de la paix - *Fanm Djanm pou Lape ak Rekonsilyason* et assurer l'interface avec les membres du consortium, les autres partenaires techniques et le bailleur au nom du consortium.<br>• Fournir des directives et des conseils au personnel du projet, aux partenaires d'implementation sur les questions de conformité, les normes/exigences en matière de passation de marchés et autres questions administratives liées au projet.<br>• Assurer l'uniformité de la compréhension du cadre logique du projet, du suivi, du financement et des exigences en matière de rapports pour le projet de préparation aux catastrophes.<br>• Coordonner et faciliter les réunions mensuelles avec les gestionnaires de projet du consortium et d'autres membres clés du personnel sur les questions de mise en œuvre et de gestion du projet, afin de permettre une culture organisationnelle croisée d'apprentissage et de partage efficaces.<br>• Faciliter les réunions régulières des équipes techniques sur l'orientation stratégique, pour examiner l'avancement du projet, assurer une planification conjointe et le suivi des résultats du programme. |

- Coordonner et assurer la liaison avec les autres partenaires d'implémentation afin d'aligner leurs plans individuels sur le plan global du projet. Si nécessaire, rencontrer les gestionnaires de projet individuels du consortium pour soutenir ce processus, et partager les documents de planification communs et les points d'action/recommandations suite à la discussion avec les membres du consortium.
- Préparer des rapports mensuels sur l'état d'avancement du projet en assurant une liaison étroite avec les membres et finances du consortium.
- Etre responsable de la collecte, du compte-rendu et de la communication au comité directeur du projet sur les progrès et/ou les questions de mise en œuvre du projet.
- En consultation avec le Comité de gestion, prendre des mesures, si nécessaire, pour ajuster le déroulement du projet afin d'atteindre les résultats requis.
- Etre responsable de la préparation des rapports narratifs intermédiaires et finaux du projet et, si nécessaire, préparer toute demande de modification du projet.
- Répondre à la demande du bailleur / Comité de pilotage national mené par le Secrétariat de fond : Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix (UNPBF) pour des mises à jour et/ou des informations supplémentaires sur la mise en œuvre du projet et les résultats attendus.

**2. Gestion financière**

- Veiller à ce que le plan d'action soit étroitement conforme au budget du projet, et gérer le budget et les dépenses globales du projet conformément aux directives et procédures du bailleur.
- Suivre l'utilisation et le suivi financier des dépenses de Concern et surveiller la subvention dans l'ensemble du consortium, y compris l'acquisition en temps voulu des biens et services de ce projet.
- Etre responsable de l'analyse mensuelle du budget du consortium, y compris la définition des objectifs financiers mensuels et l'examen des dépenses avec le personnel de Concern et les partenaires du consortium, en particulier en ce qui concerne le taux d'absorption et les écarts.
- Aider à la préparation du rapport financier consolidé conformément aux obligations contractuelles.
- Si nécessaire, prendre l'initiative de diriger les processus de révision de la proposition/du budget avec les autres membres du consortium.
- S'assurer que les membres du consortium ont des plans spécifiques pour le respect du budget.
- Collaborer avec les fonctions de soutien pour les audits internes/externes du projet, et assurer la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations de diligence raisonnable et du suivi continu pour garantir la mise en place de contrôles et de mesures d'atténuation des risques.

**3. Suivi et Evaluation**

- Coordonner avec les membres du consortium pour s'assurer que le système de S&E de tous les membres du consortium est cohérent pour mesurer et atteindre les indicateurs du cadre logique du projet.
- Veiller à ce que des outils de compte rendu appropriés soient élaborés (bases de référence, termes de référence de l'évaluation, rapports, etc.), s'ils ne sont pas déjà en place, afin de garantir que les formats de compte rendu sont compris et utilisés par le personnel et les partenaires et qu'ils fournissent les informations requises pour

un compte rendu de haute qualité aux donateurs. Fournir un retour d'information régulier sur les rapports.

- Veiller à ce que les questions transversales (genre, handicap, protection, considérations ethniques, etc.) soient prioritaires lors de la mise en œuvre des plans d'action des projets.
- Assurer la coordination avec le responsable de Concern MEAL pour garantir que les données de suivi sont régulièrement collectées, analysées et communiquées au responsable hiérarchique et au comité de pilotage, ainsi qu'aux autres parties prenantes internes et externes.
- S'assurer que les plans de travail sont en bonne voie et signaler les écarts, le cas échéant, au responsable hiérarchique et/ou au comité directeur, selon les besoins.
- Effectuer des visites de suivi sur les sites de terrain couverts par Concern et ses partenaires et fournir un retour d'information/signaler les problèmes au directeur/trice du pays concerné, au directeur/trice des programmes et au comité de pilotage du consortium.
- Soutenir le développement d'une stratégie cohérente avec tous les partenaires et promouvoir l'harmonisation des approches et des méthodologies pour les membres du consortium, en facilitant les opportunités d'apprentissage et de partage au sein du consortium.
- Diriger l'élaboration et la diffusion de documents d'apprentissage basés sur la mise en œuvre du projet et les partager avec les partenaires et les parties prenantes, à intégrer dans les futurs projets/programmes de consolidation de la paix et de la gestion de conflits.

**4. Supervision, Formation et renforcement des capacités**

- Assurer l'évaluation effective et objective de performance du staff sous sa gestion régulièrement et l'évaluation finale ;
- Superviser et gérer l'équipe de projet et assurer la formation continue en collaboration avec la Direction
- Renforcer les capacités techniques du personnel de Concern en gestion de projet, consolidation de la paix et le partenariat.
- Contribuer à la conception globale d'un plan de renforcement des capacités du personnel de Concern engagé au sein d'UNPBF ainsi que du personnel des autres membres du consortium.
- Superviser et assurer la mise en œuvre des plans de renforcement de capacités des partenaires du projet

**5. Liaison et coordination**

- Assurer la liaison avec d'autres ONG, les agences gouvernementales concernées (MJASC et autres) et le Secrétariat (UNPBF) pour garantir la coordination et l'apprentissage entre les partenaires.
- Être responsable de la représentation de Concern auprès du Secrétariat et d'autres agences des Nations unies, du gouvernement, et des autres ONG en relation avec le projet

**6. Responsabilité**

- Être responsable de la coordination et de la documentation des activités de responsabilisation des membres du consortium et du suivi des progrès par rapport au cadre de responsabilisation du consortium.
- Veiller à ce que le programme soit conforme aux normes humanitaires de base (CHS) en assurant la communication, le partage des informations au sein du programme et en favorisant la participation du personnel, des bénéficiaires et des autres parties prenantes à toutes les étapes du cycle du programme.

**7. Autres**

En tant que membre de l'équipe de programme de Concern, fournir de manière proactive des services de ressourcement de haute qualité et un soutien efficace et au personnel de l'organisation. Y compris, mais sans s'y limiter:

- Participer activement à la planification de l'équipe et d'autres réunions, travailler à définir des objectifs et des objectifs communs et en s'efforçant de s'assurer qu'ils sont atteints avec succès.
- Travailler en collaboration proactive et en temps opportun avec d'autres équipes, départements, programmes afin d'assurer les meilleures pratiques d'administration et de la logistique est entendu, capturés, promus et diffusés.
- Soutenir les collègues pour assurer un soutien proactif et en temps opportun est fournie à l'ensemble de l'organisation.
- Activation d'une culture de travail collaboratif amical sein de l'équipe, le partage actif d'informations et de connaissances pour contribuer à un soutien efficace pour le reste de l'organisation.
- En tant que membre de l'équipe de programme de Concern, travailler en collaboration avec d'autres équipes, départements, programmes afin d'assurer les meilleures pratiques d'administration et de la logistique est entendu, capturés, promus et diffusés.
- Faire preuve des attitudes, valeurs et actions qui sont en ligne avec les principes d'égalité et d'équité et promouvoir une culture de travail au bureau ainsi que dans les communautés qui favorise le respect envers les autres, l'inclusion et la diversité, et la transformation des normes de genre ;
- Toutes autres tâches relatives à ses fonctions qui pourraient lui être demandé par son superviseur.

**7. Déploiement d'intervention d'urgence :** Comme un/une employé (e) de Concern Worldwide Haïti, vous pouvez être appelé dans 24-48 heures à l'avance pour servir l'organisation dans un endroit autre que votre position de base et/ou pour soutenir des interventions d'urgence. Dans le cas où cela se produit, vous serez informé sur votre rôle et les responsabilités par votre superviseur.

**8. Redevabilité :** le/la chef/ffe de projet Consolidation de la Paix est responsable avec toute l'équipe de projet, de la performance et de la réalisation des projets en aidant d'une manière active et efficace les équipes programme de Concern Haïti en fournissant un support aux employés. Il/Elle est aussi responsable de fournir, selon les normes, un service de qualité à la communauté, ainsi que le respect des politiques et procédures de Concern Worldwide qui sera l'un des principaux moyens de l'évaluation des performances.

**9. Politiques de Sauvegarde:** Le Code de Conduite de Concern (CCoC), la politique de protection des participants aux programmes (P4), la politique contre la traite des personnes

et la politique de protection des enfants ont été développés pour assurer la protection maximale des participants au programme, en particulier les bénéficiaires, contre toute forme d'abus et d'exploitation, et de clarifier les responsabilités du personnel de Concern, et les normes de comportement attendues. Le CCoC est le document central fondamental dans lequel sont décrits, en un seul endroit, les comportements considérés comme inappropriés de la part du personnel et de toute personne impliquée dans nos programmes. Ces quatre politiques constituent l'ensemble de notre politique de sauvegarde de Concern. Toute infraction à l'une de ces politiques est considérée comme une infraction au CCoC. En signant ces politiques de sauvegarde de Concern, vous démontrez que vous avez compris leur contenu et vous êtes d'accord pour vous conduire en conformité avec les dispositions décrites dans ces deux documents.

**10. Equité et Egalité :** Faire preuve des attitudes, valeurs et actions qui sont en ligne avec les principes d'égalité et d'équité et promouvoir une culture de travail au bureau ainsi que dans les communautés, qui favorise le respect envers les autres, l'inclusion et la diversité, et la transformation des normes de genre.

**11. Confidentialité :** S'assurer du non diffusion de toute information quelle qu'elle soit acquise dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, relative aux pratiques et aux affaires de Concern à toute autre personne ou organisation sans autorisation, excepté dans l'exécution normale des tâches ci-dessus.

**12. Les Compétences**

| Caractère essentiel | Compétences essentielles | Comp préfér |
|---|---|---|
| • L'intégrité personnelle<br>• Orientation vers les résultats et proactivité<br>• Raisonnement analytique<br>• Communication efficace<br>• Rigueur/attention aux détails :<br>• Capacité à travailler de sa propre initiative et en équipe<br>• Dynamisme, autonomie et flexibilité - être capable de travailler et s'adapter dans un environnement multiculturel et pluridisciplinaire<br>• Capacité à faire face au stress et à travailler sous pression<br>• Excellent sens relationnel, diplomatie et approche de partenariat; | • Communication efficace / Établissement de relations<br>• Capacité de résolution de problèmes et prompt dans la prise de décision<br>• Bonne capacité organisationnel<br>• Motivé, progressiste et proactive<br>• Sens de l'efficacité et des résultats ; Bon sens de l'anticipation et la prise d'initiatives - bonnes compétences en matière de réseautage.<br>• Bonne capacité d'écoute<br>• La résolution de problèmes et la prise de décision | •<br>•<br>•<br>• |

**12. Politique anti-fraude :** La fraude, sous toutes ses formes est condamnable et inacceptable pour Concern. Car, lorsqu'il y a fraude la perte n'affecte pas seulement Concern, mais également ses bénéficiaires, les personnes qui vivent dans la pauvreté extrême ainsi que les personnes les plus pauvres parmi les citoyens du monde. Elle peut avoir un impact majeur sur notre réputation, sur la

confiance que nous portent les bailleurs et, par conséquent, sur nos bénéficiaires. Concern a pour objectif d'éliminer la fraude de ses activités. Toute indication de fraude fera l'objet d'une enquête rigoureuse et sera traitée de manière stricte et contrôlée.

**Qualifications requises**

- Minimum un diplôme de niveau de Bac + 4 en études du développement, gestion de confits, sciences sociales ou autre discipline connexe.
- Expérience d'au moins 4 ans dans la mise en œuvre de projets/programmes de développement, et connaissance et expérience des stratégies de gestion de conflit et ou consolidation de la paix. Une expérience antérieure de travail en Haïti et/ou dans des contextes urbains est un avantage.
- Expérience d'au moins 2 ans dans la mise en œuvre de projets/programmes avec des partenaires et/ou en consortium.
- Expérience de l'élaboration de programmes, de la gestion budgétaire et des méthodes de planification, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage participatifs (MEAL)
- Expérience préalable de la gestion et du développement d'équipes et capacité à diriger et à motiver les autres; Solides compétences en matière de formation et de mentorat
- Expérience dans l'établissement de relations avec des institutions gouvernementales et dans le travail avec des partenaires au sein d'un consortium
- Expérience de l'obtention de résultats dans des environnements de travail difficiles
- De solides compétences en matière de constitution d'équipes et de renforcement des capacités, et la capacité à travailler avec des groupes de personnes de cultures différentes.
- Maîtrise du français, creole et de l'anglais, y compris de solides compétences en matière de communication écrite et orale et de relations interpersonnelles, et capacité à interagir de manière productive avec les partenaires et les parties prenantes (communauté, services techniques et institutions gouvernementales)
- Capacité à s'organiser, à planifier efficacement, à travailler sous pression et souvent à respecter des délais stricts
- Capacité à travailler de manière indépendante et à gérer un flux de travail important.
- Empathie pour les objectifs de l'organisation.

**Nous aimerions également :**

- Expérience dans la recherche et la production de documents d'apprentissage est un avantage
- Expérience de la gestion de la sécurité dans un contexte d'insécurité
- Vous devez être culturellement sensible et empathique envers les autres
- Vous devez être capable de travailler sous pression et de respecter des délais stricts ;
- Vous devez avoir le sens de l'humour
- Une attitude de positive et orientée vers la recherche de solutions
- Vous devez avoir des compétences pertinentes en matière de logiciels informatiques, y compris, au minimum, MS Office, etc.

- Connaître le Standard humanitaire de base et son application.

**Superviseur :** **Lu et Accepté :**
**Date :** **Date :**

Description de Poste **: Chef/fe de projet Consolidation de la Paix/Peace Building Program Manager**

**Superviseur direct**: Chef/fe de projet Consolidation de la Paix
**Personnel sous sa supervision** : Technicien/ne livelihood et VSLA et technicien/ne d'engagement communautaire et de cohésion sociale
**Lieu de travail** : Le poste est basé dans le bureau de Concern à Pétion ville mais avec des déplacements fréquents vers Cité Soleil, La Saline et St Martin.
**Travaille en Coordination avec :** Coordonne et collabore avec les autres membres de Concern Worldwide
**Dernière révision:** Octobre 2021

**Rôle principal :** Sous la supervision du/de la chef/fe (e) de pojet en étroite collaboration avec le reste de l'équipe l'officier/iere de programme est en charge de la bonne exécution, la bonne gestion et l'atteinte des objectifs et résultats attendus du projet *Fanm Djanm pou Lape ak Rekonsilyason*. L'Officier aura pour principal responsabilité d'appuyer le/la Chef/ffe de projet dans la mise en œuvre et le suivi des activités du projet. Il/elle est chargé(e) de la supervision des techniciens/nes, placés sous sa tutelle.

**Tâches et responsabilités principales, y compris, mais sans s'y limiter:**

**1. Mise en œuvre du projet**
Planifier et superviser la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet dans le respect strict de qualité tel qu'orienté par le superviseur/ se et le plan stratégique du programme.
Participer aux activités de ciblage et sensibilisation des communautés et participant(e)s du projet.

- Assurer la liaison avec d'autres gestionnaires et agents de projet pour veiller à ce que les questions transversales soient intégrées dans les activités

Préparation et suivi des demandes d'achats et de services auprès du département Logistique de Concern

- S'assurer que les activités soient mises en œuvre et les ressources utilisées de manière à promouvoir le développement des capacités locales et la durabilité des actions

Planifier les besoins logistiques (transport, équipement, achats d'intrants, etc.) en collaboration avec le/la chef/fe de projet, conformément aux directives internes de Concern

Participer à la planification, en tenant compte des besoins des groupes cibles, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation, et à la capitalisation des activités du projet
Avec le/la Chef/fe de projet, assurer les ressources et matériels nécessaires pour les activités du projet.

S'assurer de l'atteinte des résultats des activités du projet

Anticiper les difficultés liées à la conduite de certaines activités du projet et informer à temps le/la Chef/Cheffe de projet

Evaluer la pertinence des activités du projet, l'efficacité des interventions et leur adéquation au regard de l'évolution du contexte et des besoins des populations;

Participer aux réunions de planification et bilans du projet et/ou demande par la hiérarchie;

Visites régulières du terrain et un appui de proximité aux agents de terrain et techniciens/nes, et s'assurer que les points d'action clairs dégagés sont exécutés.
Favoriser la prise en compte des aspects genre dans la mise en œuvre des activités du projet.
Disposer d'une stratégie claire de communication et de redevabilité et un processus pour assurer la sensibilisation des participants ; Veiller à ce que la protection des participants du programme est assurée et que les chaînes de griefs sont clairement définies. S'assurer que les programmes ciblent les personnes les plus vulnérables et assurer que les dynamiques de pouvoir au sein des communautés ne privent pas les plus pauvres de la participation au programme.
Faire le suivi des suggestion, commentaires et plaintes du Comité Consultatif de Jeunes et appuyer leur participation active et durabilité
Renforcer et assurer des bonnes relations avec les partenaires du projet Semans Lapè
Accompagner les jeunes dans les exercices de documentation

**2. Appui Technique**

- Appuyer le/la Chfe/fe de projet lors de la rédaction de rapports externes (bailleurs)
- Travailler en collaboration avec le/la Chef/fe de projet pour élaborer les outils ou indicateurs de suivi et d'évaluation et l'appuyer dans la mise en place d'un système de suivi et évaluation approprié.
- Assister le/la Chef/fe de projet dans la compilation des rapports d'activités hebdomadaires, mensuels, trimestriels, dans la révision du budget et le suivi financier interne.
- Aider dans l'identification d'activités pouvant apporter des emplois aux groupes vulnérables des zones d'intervention du projet
- Appuyer le/la Chef/fe de projet dans la mise en place de meilleurs moyens pour améliorer les moyens d'existences des groupes bénéficiaires dans le long terme
- Appuyer le/la Chef/fe de projet dans la réalisation de modules de formation visant à améliorer la capacité et participation des participants des zones intervention du projet dans des initiatives de promotion et consolidation de la paix.

**3. Gestion de l'équipe**

- Communiquer à l'équipe une vision claire du travail de Concern et le rôle de l'équipe à attendre les objectifs du projet.

- Veiller à ce que chaque membre de l'équipe comprend parfaitement les résultats que l'on attend d'eux et qu'ils sont au courant des critères de réussite qui se rapportent à leur travail.
- Veiller à ce que le travail est planifié et organisé d'une manière qui réponde aux besoins de l'organisation de la manière la plus rentable possible ; s'assurer que les membres de l'équipe ont la charge de travail appropriée et travaillent efficacement.
- Soutenir les membres de l'équipe pour leur permettre de donner le meilleur d'eux par exemple en encourageant et en louant une bonne performance, le coaching, aider le personnel à prévenir ou à résoudre les problèmes, fournir des ressources, des outils et de l'équipement.
- Suivi et l'évaluation du rendement et en particulier en tenant compte du personnel pour répondre aux critères de réussite et la prestation de tous les objectifs d'amélioration qui ont été identifiés ; donner de la rétroaction corrective si nécessaire et prendre des mesures décisives en cas de mauvaise performance.

**4. Rapportage**

Rédiger les rapports mensuels d'activités de qualité et dans les délais sur la mise en œuvre et le suivi des activités du projet.

En collaboration avec le/la Chef/fe de projet, assurer que les rapports des bailleurs de bonne qualité sont développés, selon les procédures du bailleur et le calendrier établi.

Suivre les activités du projet et assurer que les leçons apprises sont captées, bien documentes et utilisés pour améliorer l'efficacité et l'impact du programme.

Assurer l´archivage de tous les documents techniques sur les réalisations du projet.

Travailler en collaboration avec le/la Chef/fe de projet pour élaborer les outils ou indicateurs de suivi et d'évaluation et l'appuyer dans la mise en place d'un système de suivi et évaluation approprié.

Faire un suivi régulier des activités, participer à l'analyse du système de suivi et évaluation, fournir des recommandations et diffuser l'information et les décisions aux partenaires.

**5. Coordination**

- Assurer que les activités du projet sont bien coordonnées avec les autres projets.
- Participer à la préparation et à la réalisation des études de références, et autres diagnostics du projet;
- Participer au suivi des protocoles d´accord et de conventions de partenariat signés par Concern Haiti en lien avec le projet
- Proposer des réorientations des interventions du projet selon l'évolution du contexte
- Participer activement aux activités périodiques de bilan et de capitalisation du projet.
- En collaboration avec le/la Chef de projet, assurer le partage régulier de l'information du projet avec les départements techniques et les autorités administratives de la zone d'intervention.
- Maintenir une communication et de bonnes relations avec les partenaires locaux (services techniques déconcentrés, mairies, les autorités coutumières, les communautés, les bénéficiaires, etc.);

**6. Autres**

En tant que membre de l'équipe du projet, de fournir de manière proactive des services de ressourcement de haute qualité et un soutien efficace et au personnel de l'organisation. Y compris, mais sans s'y limiter:

- Participer activement à la planification de l'équipe et d'autres réunions, travailler à définir des objectifs et des objectifs communs et en s'efforçant de s'assurer qu'ils sont atteints avec succès.
- Travailler en collaboration proactive et en temps opportun avec d'autres équipes, départements, programmes afin d'assurer les meilleures pratiques d'administration et de la logistique est entendu, capturés, promus et diffusés.
- Activation d'une culture de travail collaboratif amical sein de l'équipe, le partage actif d'informations et de connaissances pour permettre à l'équipe pour assurer un soutien efficace pour le reste de l'organisation.
- Faire preuve des attitudes, valeurs et actions qui sont en ligne avec les principes d'égalité et d'équité et promouvoir une culture de travail au bureau ainsi que dans les communautés qui favorise le respect envers les autres, l'inclusion et la diversité, et la transformation des normes de genre ;
- Toutes autres tâches relatives à ses fonctions qui pourraient lui être demandé par son superviseur.

**7. Déploiement d'intervention d'urgence :** Comme un/une employé (e) de Concern Worldwide Haïti, vous pouvez être appelé dans 24-48 heures à l'avance pour servir l'organisation dans un endroit autre que votre position de base et/ou pour soutenir des interventions d'urgence. Dans le cas où cela se produit, vous serez informé sur votre rôle et les responsabilités par votre superviseur.

**8. Redevabilité :** Le/La Oficier/ière est responsable avec toute l'équipe de projet, de la performance et de la réalisation des projets en aidant d'une manière active et efficace les équipes programme de Concern Haïti en fournissant un support aux employés. Il/Elle est aussi responsable de fournir, selon les normes, un service de qualité à la communauté, ainsi que le respect des politiques et procédures de Concern Worldwide qui sera l'un des principaux moyens de l'évaluation des performances.

**9. Politiques de Sauvegarde:** Le Code de Conduite de Concern (CCoC), la politique de protection des participants aux programmes (P4), la politique contre la traite des personnes et la politique de protection des enfants ont été développés pour assurer la protection maximale des participants au programme, en particulier les bénéficiaires, contre toute forme d'abus et d'exploitation, et de clarifier les responsabilités du personnel de Concern, et les normes de comportement attendues.

Le CCoC est le document central fondamental dans lequel sont décrits, en un seul endroit, les comportements considérés comme inappropriés de la part du personnel et de toute personne impliquée dans nos programmes. Ces quatre politiques constituent l'ensemble de notre politique de sauvegarde de Concern. Toute infraction à l'une de ces politiques est considérée comme une infraction au CCoC.

En signant ces politiques de sauvegarde de Concern, vous démontrez que vous avez compris leur contenu et vous êtes d'accord pour vous conduire en conformité avec les dispositions décrites dans ces deux documents.

**10. Equité et Egalité :** Faire preuve des attitudes, valeurs et actions qui sont en ligne avec les principes d'égalité et d'équité et promouvoir une culture de travail au bureau ainsi que dans les communautés, qui favorise le respect envers les autres, l'inclusion et la diversité, et la transformation des normes de genre.

**11. Confidentialité :** S'assurer du non diffusion de toute information quelle qu'elle soit acquise dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, relative aux pratiques et aux affaires de Concern à toute autre personne ou organisation sans autorisation, excepté dans l'exécution normale des tâches ci-dessus.

**12. Les Compétences**

| Caractère essentiel | Compétences essentielles | Compétences préférés |
|---|---|---|
| • Orientation vers les résultats<br>Patience et bon esprit d'équipe<br>• l'intégrité personnelle<br>• Raisonnement analytique<br>• Proactivité, anticipation<br>• Rigueur/attention aux détails<br>Capacité à prendre des initiatives | • Service à la clientèle<br>• Planification et organisation<br>• Technologie de l'information<br>Comprendre les autres | • Communication efficac<br>• Aptitude à savoir<br>• Flexibilité<br>• Pensée créatrice<br>• la pensée d'indépendant |

**13. Politique anti-fraude :** La fraude, sous toutes ses formes est condamnable et inacceptable pour Concern. Car, lorsqu'il y a fraude la perte n'affecte pas seulement Concern, mais également ses bénéficiaires, les personnes qui vivent dans la pauvreté extrême ainsi que les personnes les plus pauvres parmi les citoyens du monde. Elle peut avoir un impact majeur sur notre réputation, sur la confiance que nous portent les bailleurs et, par conséquent, sur nos bénéficiaires. Concern a pour objectif d'éliminer la fraude de ses activités. Toute indication de fraude fera l'objet d'une enquête rigoureuse et sera traitée de manière stricte et contrôlée.

**Qualifications requises**

- Diplôme universitaire en sciences sociales, psychologie ou autres domaines liés aux sciences humaines et/ou Expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le développement communautaire
- Expérience dans la mise en œuvre de projets avec des partenaires
- Expérience de travail avec le public cible jeune
- Expérience de travail avec les autorités locales
- Expérience professionnelle d'au moins deux ans dans l'appui aux OCBs
- Connaissances d'au moins deux ans le domaine de la protection et les droits humains et le genre
- Maîtrise des techniques de planification, de suivi et d'évaluation
- Excellente capacité d'écriture de rapports
- Ecrire, lire et parler le français et le créole

- Bonne connaissance des approches et outils participatifs
- Bonne connaissance des méthodes/moyens de communication et informations
- Bonne compréhension du concept de personnes vulnérables et des stratégies de livelihood et cohésion social

Ce poste requiert énormément d'énergie, de délicatesse et de sensibilité. Il requiert également un degré important d'indépendance et d'initiative. L'Officier de programme (m/f) doit être capable de travailler de manière réceptive et ouverte et de maintenir en toute circonstance un haut degré de confidentialité.

**Nous aimerions également :**

- Expérience dans la recherche et la production de documents d'apprentissage est un avantage
- Expérience de la gestion de la sécurité dans un contexte d'insécurité
- Vous devez être culturellement sensible et empathique envers les autres
- Vous devez être capable de travailler sous pression et de respecter des délais stricts ;
- Vous devez avoir le sens de l'humour
- Une attitude de positive et orientée vers la recherche de solutions

**Superviseur :** **Lu et Accepté :**
**Date :** **Date :**

**Description de Poste : Technicien(ne) d'engagement communautaire et de cohésion sociale**

**Superviseur direct**: PM Semans Lapè
**Personnel sous sa supervision** : N/A
**Lieu de travail** : Le poste est basé à Cité Soleil mais avec des déplacements fréquents vers Pétion-Ville, La Saline et St Martin.
**Travaille en Coordination avec :** Coordonne et collabore avec les autres membres de Concern Worldwide
**Dernière révision:** Aout 2021

**Rôle principal :** Sous la supervision du Manager du Fanm Djamn en étroite collaboration avec le reste de l'équipe, le technicien(ne) d'engagement communautaire et de cohésion sociale sera responsable de mettre en œuvre sur le terrain et de faire le suivi de toutes les activités de la stratégie de cohésion du projet Semans Lapè y compris l'identification des jeunes, la formation des formateurs et la supervision des formations en gestion de conflit et promotion de la paix, le support pour la réalisation des sessions de sensibilisation sur les différents thématiques , la supervision de la mise en œuvre des activités collaboratives, le support et suivi des activités de cohésion social mises en œuvre par les partenaires, la coordination du travail avec les leaders communautaires et groupes armés, la coordination et support aux activités avec les jeunes agents de paix et le Comité Consultatif de Paix et le support aux OCB et Groupes de Jeunes.

**Tâches et responsabilités principales, y compris, mais sans s'y limiter:**

**1. Mise en œuvre du projet**

Présenter le projet aux communautés, organiser et animer des réunions, et des séances de sensibilisation avec les participants du projet.
Supporter le programme dans l'identification des groupes cibles au niveau communautaire
Travailler de concert avec les groupes communautaires pour la définition et réalisation des activités de promotion de la paix et de prévention des conflits
Supporter et faire le suivi des activités de cohésion sociale mises en œuvre par las partenaires
Coordonner et supporter le processus de formation des Jeunes Agents de Paix
Supporter et faciliter les activités de formation, les initiatives de paix et les dialogues avec des acteurs armés
Support technique aux OCB et Groupes Jeunes sélectionnés par le projet
Support et facilitation au Comité Consultatif des Jeunes

**2. Appui Technique – Cohésion Sociale - Protection**

Utiliser l'approche participative et s'assurer que les activités soient mises en œuvre et les ressources utilisées de manière à promouvoir le développement des capacités locales et la pérennité des actions

S'assurer que les questions transversales (genre, protection, environnement etc..) soient bien prises en compte tout au long du cycle de projet

S'assurer que les activités répondent aux besoins des groupes et individus particulièrement vulnérables tels que personnes vivant avec un handicap etc.

Garantir la compréhension et l'application par l'équipe des valeurs et des principes de Concern

Appliquer et promouvoir les politiques et le Code de conduite de Concern Worldwide y compris le P4)

Suivre les consignes de sécurité

**3. Suivi et évaluation et rapportage**
Rédiger les rapports mensuels d'activités de qualité et dans les délais sur la mise en œuvre et le suivi des activités du projet.
Appuyer dans l'élaboration des outils de collecte de données
Assurer la collecte, saisie et le suivi des données en lien avec les formations
Assurer la supervision de la collecte des données et/ou la collecte directement auprès des participant(e)s du projet lors des enquêtes, groupes de discussion, entretiens individuels
Appuyer à l'analyse des données de suivi et proposer des stratégies pour adapter les activités et/ou méthodologie en fonction des données collectées.
Apporter ses contributions pour tout type de rapport selon les besoins du projet (rapport mensuel, trimestriel, et annuel)
Transmettre au superviseur toutes informations pertinentes relevant de l'avancement du projet et des problèmes éventuels
Transmettre immédiatement au superviseur toutes informations pertinentes relevant de la sécurité

**4. Gestion des ressources**
Contribuer à une bonne gestion des ressources du projet
S'assurer de la bonne gestion des outils et équipements utilisés par le projet

**5. Coordination**

- Assurer que les activités de cohésion (étude, support aux groupes de jeunes et leaders communautaire etc.) sont bien coordonnées avec les autres activités du projet.
- Assurer la coordination entre les équipes de terrain des autres partenaires et contribuer à la synergie de l'action.
- Proposer des réorientations des interventions du projet selon l'évolution du contexte
- Participer activement aux activités périodiques de bilan et de capitalisation du projet.
- Maintenir une communication et de bonnes relations avec les partenaires locaux (services techniques déconcentrés, mairies, les autorités coutumières, les communautés, les particiapnt(e)s, Ideo, Neges Mawon etc.);

**6. Autres**

En tant que membre de l'équipe du projet, de fournir de manière proactive des services de ressourcement de haute qualité et un soutien efficace et au personnel de l'organisation. Y compris, mais sans s'y limiter:

- Participer activement à la planification de l'équipe et d'autres réunions, travailler à définir des objectifs et des objectifs communs et en s'efforçant de s'assurer qu'ils sont atteints avec succès.
- Travailler en collaboration proactive et en temps opportun avec d'autres équipes, départements, programmes afin d'assurer les meilleures pratiques d'administration et de la logistique est entendu, capturés, promus et diffusés.
- Activation d'une culture de travail collaboratif amical sein de l'équipe, le partage actif d'informations et de connaissances pour permettre à l'équipe pour assurer un soutien efficace pour le reste de l'organisation.
- Faire preuve des attitudes, valeurs et actions qui sont en ligne avec les principes d'égalité et d'équité et promouvoir une culture de travail au bureau ainsi que dans les communautés qui favorise le respect envers les autres, l'inclusion et la diversité, et la transformation des normes de genre ;
- Toutes autres tâches relatives à ses fonctions qui pourraient lui être demandé par son superviseur.

**7. Déploiement d'intervention d'urgence :** Comme un/une employé (e) de Concern Worldwide Haïti, vous pouvez être appelé dans 24-48 heures à l'avance pour servir l'organisation dans un endroit autre que votre position de base et/ou pour soutenir des interventions d'urgence. Dans le cas où cela se produit, vous serez informé sur votre rôle et les responsabilités par votre superviseur.

**8. Redevabilité :** Le / la technicien (ne) est responsable avec toute l'équipe de projet, de la performance et de la réalisation des projets en aidant d'une manière active et efficace les équipes programme de Concern Haïti en fournissant un support aux employés. Il/Elle est aussi responsable de fournir, selon les normes, un service de qualité à la communauté, ainsi que le respect des politiques et procédures de Concern Worldwide qui sera l'un des principaux moyens de l'évaluation des performances.

**9. Politiques de Sauvegarde:** Le Code de Conduite de Concern (CCoC), la politique de

protection des participants aux programmes (P4), la politique contre la traite des personnes et la politique de protection des enfants ont été développés pour assurer la protection maximale des participants au programme, en particulier les participant(e)s, contre toute forme d'abus et d'exploitation, et de clarifier les responsabilités du personnel de Concern, et les normes de comportement attendues.

Le CCoC est le document central fondamental dans lequel sont décrits, en un seul endroit, les comportements considérés comme inappropriés de la part du personnel et de toute personne impliquée dans nos programmes. Ces quatre politiques constituent l'ensemble de notre politique de sauvegarde de Concern. Toute infraction à l'une de ces politiques est considérée comme une infraction au CCoC.

En signant ces politiques de sauvegarde de Concern, vous démontrez que vous avez compris leur contenu et vous êtes d'accord pour vous conduire en conformité avec les dispositions décrites dans ces deux documents.

**10. Equité et Egalité :** Faire preuve des attitudes, valeurs et actions qui sont en ligne avec les principes d'égalité et d'équité et promouvoir une culture de travail au bureau ainsi que dans les communautés, qui favorise le respect envers les autres, l'inclusion et la diversité, et la transformation des normes de genre.

**11. Confidentialité :** S'assurer du non diffusion de toute information quelle qu'elle soit acquise dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, relative aux pratiques et aux affaires de Concern à toute autre personne ou organisation sans autorisation, excepté dans l'exécution normale des tâches ci-dessus.

**12. Les Compétences**

| Caractère essentiel | Compétences essentielles | Compétences préférés |
|---|---|---|
| • Orientation vers les résultats<br>Patience et bon esprit d'équipe<br>• L'intégrité personnelle<br>• Raisonnement analytique<br>• Proactivité, anticipation<br>• Rigueur/attention aux détails<br>Capacité à prendre des initiatives | • Service à la clientèle<br>• Planification et organisation<br>• Technologie de l'information<br>Comprendre les autres | • Communication efficac<br>• Aptitude à savoir<br>• Flexibilité<br>• Pensée créatrice<br>• la pensée d'indépendant |

**13. Politique anti-fraude :** La fraude, sous toutes ses formes est condamnable et inacceptable pour Concern. Car, lorsqu'il y a fraude la perte n'affecte pas seulement Concern, mais également ses participant(e)s, les personnes qui vivent dans la pauvreté extrême ainsi que les personnes les plus pauvres parmi les citoyens du monde. Elle peut avoir un impact majeur sur notre réputation, sur la confiance que nous portent les bailleurs et, par conséquent, sur nos participant(e)s. Concern a pour objectif d'éliminer la fraude de ses activités. Toute indication de fraude fera l'objet d'une enquête rigoureuse et sera traitée de manière stricte et contrôlée.

**Qualifications requises**

- Diplôme universitaire en Psycho-sociologie, Assistance Sociale, Sciences sociales, droit ou équivalent.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de la protection des droits humains y compris le droit des femmes et des enfants, la cohésion sociale, l'accompagnement social et/ou la gestion de projet dans le domaine social.
- Expérience de travail avec un public cible jeune
- Expérience de travail dans des zones urbaines précaires
- Bonne expérience en formation des jeunes
- Bonne maîtrise des logiciels Word & Excel Bonne connaissance des approches et outils participatifs
- Bonne compréhension du concept de personnes vulnérables et des stratégies de protection
- Français courant avec bonnes capacités de rédaction
- Excellentes qualités en communication et goût pour le travail en équipe
- Capacités à travailler sous pression
- Capable de travailler de manière autonome et de prendre des initiatives
- Attitude de respect et ouverture vis-à-vis des autres

**Désirées :**

- Connaissance d'animation pour un public cible de 15-24 ans
- Expérience professionnelle dans l'accompagnement des groupes de jeunes
- Expériences professionnelles dans le renforcement des capacités des organisations communautaires de base

**2. Connaissances**

- Bonne connaissance des méthodes/moyens de communication et informations
- Bonne connaissance de la commune de Cité Soleil.

**Nous aimerions également :**

- Expérience de la gestion de la sécurité dans un contexte d'insécurité
- Vous devez être culturellement sensible et empathique envers les autres
- Vous devez être capable de travailler sous pression et de respecter des délais stricts ;
- Vous devez avoir le sens de l'humour
- Une attitude de positive et orientée vers la recherche de solutions

**Superviseur :** **Lu et Accepté :**
**Date :** **Date :**